

Formation « Enseigner le croquis »

Jeudi 30 janvier 2020

*Exemple de séquence dans le cadre des
nouveaux programmes de Lycée*

Formation « Enseigner le croquis »

Jeudi 30 janvier 2020

Exemple de séquence dans le cadre des nouveaux programmes de Lycée

▶ **Niveau : Seconde**

Géographie : « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition »

▶ **Thème I : « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles »**

Volume horaire : 12-14h

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. – Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements. – Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. – Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre un événement ou une figure en perspective. – Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie. – Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. – Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. – Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. – Transposer un texte en croquis. – Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. – Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> – S'approprier un questionnement historique et géographique. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. – Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. – Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

- **Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12-14 heures)**

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les sociétés face aux risques. – Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. – L'Arctique : fragilité et attractivité. – La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. – Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>Commentaire</p> <p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>

Chapitre I. Les sociétés face aux risques et aux pressions sur les ressources (8h)

→ *Etude de cas à l'échelle régionale.*

I. L'Arctique: fragilité et attractivité

Objectif :

Réaliser un croquis de synthèse dans le cadre d'une étude de cas régional (dossier documentaire)

→ *Mise en perspective à l'échelle mondiale*

II. Les sociétés face aux risques

III. Des ressources en eau sous pression : tensions, gestion

Objectif :

Passer de la carte au schéma

▶ Evaluation (1h) : faire un schéma cartographique

Chapitre 2. La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection (6h)

I. Le bassin d'Arcachon : des milieux entre valorisation et protection

→ **Etude de cas à l'échelle locale.**

Objectif :

Transposer un texte en croquis à partir d'une image satellite et de sa notice sur Géoimage.

II. La France : des milieux très divers entre valorisation et protection

→ **Mise en perspective à l'échelle nationale.**

Objectif :

Transposer un texte en croquis à partir d'une leçon, accompagnée d'un dossier cartographique.

▶ **Evaluation : croquis à partir d'une leçon**

Progression

	Production graphique	Plan de la légende organisée	Sélection des informations	Choix des figurés	Réalisation du croquis ou schéma
Chapitre 1 Les sociétés face aux risques et aux pressions sur les ressources	Croquis Arctique				
	Schéma Risques dans le monde				
Chapitre 2 La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection	Croquis Bassin Arcachon				
	Croquis France				



Chapitre I. Les sociétés face aux risques et aux pressions sur les ressources (8h)

→ Etude de cas à l'échelle régionale.

I. L'Arctique: fragilité et attractivité

→ **Fil directeur** : Comment le changement climatique renforce-t-il tout à la fois l'attractivité et la fragilité de l'Arctique ?

- A. Un milieu fragilisé par le changement climatique**
- B. Une attractivité récente, source de risques et de tensions**
- C. La difficile gestion durable d'un milieu fragile**

Objectif :

Réaliser un croquis de synthèse dans le cadre d'une étude de cas régional (dossier documentaire)

Etape I. La construction guidée de la légende

- **Etude d'un ensemble documentaire sur l'Arctique** mettant en avant la fragilité du milieu, son attractivité récente source de risques et de tensions, enfin les enjeux d'une gestion durable.



I. Etude de cas à l'échelle régionale. L'Arctique: fragilité et attractivité

A. Un milieu fragilisé par le changement climatique

Doc. 1 à 3 p. 20

Consigne. Analysez les documents afin d'identifier les effets du changement climatique sur le milieu polaire arctique et leurs conséquences planétaires.

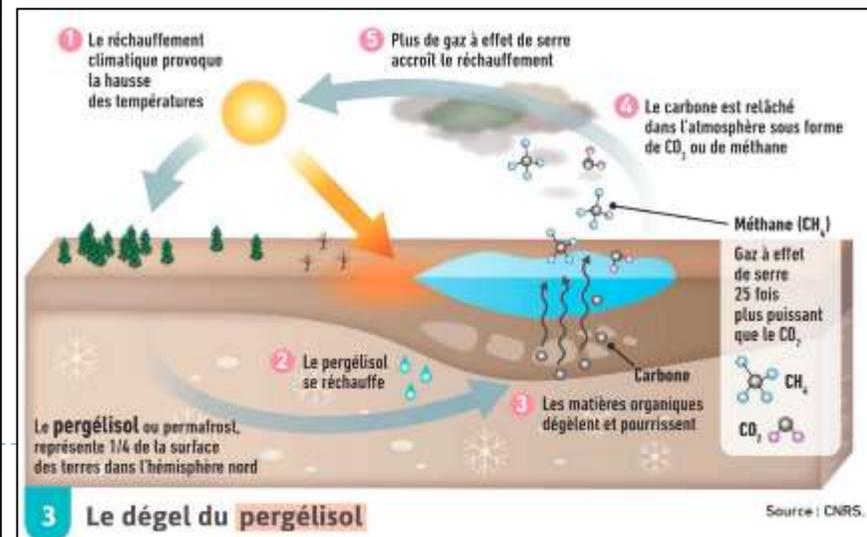


Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), *Manuel de géographie Seconde*, Hatier, 2019,)

2 Des écosystèmes fragiles

« À Vardo, petit village norvégien agrippé à une île de la mer de Barents, le changement climatique n'est plus une inquiétude du futur. "Dans les années 2000, les températures moyennes tournaient autour de 0 °C, décrit l'adjoint au maire. Actuellement, elles sont supérieures. Au fond du fjord, ils n'ont plus d'hiver glacial." Ces changements affectent les activités humaines, la faune marine et la toundra. On observe une invasion massive de papillons [...] venus du sud du pays, poussés par l'augmentation des températures. Ils détruisent la végétation dont se nourrissent les rennes d'élevage, qui doivent se contenter des fourrages que leur donnent leurs maîtres. Guillemots et fous de Bassan souffrent aussi. Alors que la température de l'océan augmente, les poissons et le plancton cherchent le froid dans les profondeurs. Il devient plus difficile pour ces oiseaux marins de se nourrir. »

D'après A. Massiot, « En Norvège, le réchauffement fauche la faune », *Libération*, 13 nov. 2017.



I. Etude de cas à l'échelle régionale. L'Arctique: fragilité et attractivité

B. Une attractivité récente, source de risques et de tensions

Doc. 4 et 5 p. 21

Consigne. Analysez les documents afin de montrer les raisons expliquant l'attractivité accrue de l'Arctique ainsi que les risques et les tensions qu'elle entraîne.

4. Une attractivité touristique récente



L'Arctique russe a connu une croissance de 20% du nombre de ses visiteurs l'an dernier. L'augmentation du trafic accroît les risques de catastrophe telle qu'un déversement de mazout ou une fuite du réseau d'assainissement qui endommagerait l'environnement polaire vierge. Et l'éloignement de la région rend une intervention d'urgence efficace presque impossible.»

D'après H. Krueger, "Arctic tourism potential threat to environment as ice melts", *nbcnews.com*, 2018.

5. L'Arctique, des richesses très convoitées



- Des richesses énergétiques et minérales**
 - ▲ extraction de pétrole et de gaz
 - principaux gisements de minerais
- De nouvelles voies maritimes ?**
 - ↔ voie Nord-Ouest
 - ↔ voie Nord-Est
- La convoitise des États riverains**
 - limite des domaines maritimes
 - ▲ litige concernant la délimitation des domaines maritimes
 - base militaire

I. Etude de cas à l'échelle régionale. L'Arctique: fragilité et attractivité

C. La difficile gestion durable d'un milieu fragile

Doc. 1 à 3 p. 22

Consigne. Analysez les documents afin de montrer les mesures de protection mises en œuvre en Arctique et leurs limites.



Le rejet à la mer d'hydrocarbures provenant d'un navire quel qu'il soit est interdit.

Tous les pétroliers doivent avoir une double coque et un double fond.

Les navires sont encouragés à ne pas utiliser ou transporter du mazout lourd dans l'Arctique.

Tout rejet de matière plastique est interdit.

Aucun rejet d'eaux usées dans les eaux polaires n'est autorisé.

Tout rejet de matière alimentaire sur les glaces est interdit.

Des mesures doivent être prises pour réduire au minimum le risque de transfert d'espèces aquatiques envahissantes par le biais notamment de l'encrassement biologique des navires.

Source : OMI

1 Le Code polaire (2016) et la protection de l'environnement



Mission environnementale
Protéger la région des dégradations écologiques et des menaces imminentes liées au réchauffement climatique

Mission économique
Soutenir des activités économiques durables

Mission géopolitique
Désamorcer par le dialogue les tensions politiques (liées notamment aux revendications d'extension des ZEE)

Mission sociale
Protéger les populations autochtones et promouvoir leurs modes de vie traditionnels

CONSEIL DE L'ARCTIQUE

2 Les missions du Conseil de l'Arctique (instance de discussion, sans pouvoir de décision)



Map of the Canadian Arctic showing protected areas and national marine conservation areas. Key locations include Île de Ellesmere, Île Devon, Île du Prince-de-Galles, Île Somerset, Île de Baffin, and the Baie de Baffin. National parks shown are Parc national Qausuittuaq and Parc national Sirmilik. A National Marine Conservation Area in progress is also indicated.

Source : M. Harvey, « Regards sur l'Arctique », www.rcinet.ca, 2010

3 Des zones protégées dans l'Extrême-Arctique

L'Extrême-Arctique canadien devrait rester englacé dans l'avenir, contrairement à la plus grande partie de la banquise ailleurs dans l'Arctique, qui aura fondu en raison du changement climatique. L'idée est de faire de cette région un refuge pour certaines espèces (ours polaire, béluga, narval, morse, phoque), ainsi que pour les communautés inuits qui en dépendent pour se nourrir, s'habiller et s'abriter.

Etape I. La construction guidée de la légende

- Etude d'un ensemble documentaire sur l'Arctique mettant en avant la fragilité du milieu, son attractivité récente source de risques et de tensions, enfin les enjeux d'une gestion durable.
- **Les réponses aux questions**, reprises avec le professeur et complétées dans un tableau, forment les informations retenues pour **la légende** du croquis de synthèse.



Le professeur aide les élèves dans le choix des figurés.

I. Etude de cas. L'Arctique : fragilité et attractivité

A. Un milieu fragilisé par le changement climatique

Doc. 1 à 3 p. 20

Consigne. Analysez les documents afin d'identifier les effets du changement climatique sur le milieu polaire arctique et leurs conséquences planétaires.

Réponses	Figurés pour le croquis

B. Une attractivité récente, source de risques et de tensions

Doc. 4 et 5 p. 21

Consigne. Analysez les documents afin de montrer les raisons expliquant l'attractivité accrue de l'Arctique et les risques et les tensions qu'elle entraîne.

Réponses	Figurés pour le croquis

C. La difficile gestion durable d'un milieu fragile

Doc. 1 à 3 p. 22

Consigne. Analysez les documents afin de montrer les mesures de protection mises en œuvre en Arctique et leurs limites.

Réponses	Figurés pour le croquis

Etape 2. La réalisation du croquis

- les **élèves reprennent les figurés** vus en classe pour compléter la légende.
- puis ils **réalisent le croquis** de synthèse à l'aide des cartes étudiées dans le dossier documentaire et en respectant la méthode vue en cours (dans l'ordre suivant, figurés surfaciques puis ponctuels et linéaires ; « STOLEN »).



Le fond de carte avec le plan et les informations reformulées de la légende sont donnés.

NOM _____ PRENOM _____

Titre : _____

Fond dressé à partir d'un modèle papier



Légende :

- 1. Un milieu fragilisé par le changement climatique**
 - Extension de la banquise en 1979
 - Extension de la banquise en 2016
 - Limite sud du pergélisol (en cours du dégel)
- 2. Une attractivité récente source de risques et de tensions**
 - Principales ressources en hydrocarbures et en minerais dont l'exploitation est génératrice de pollution
 - Nouvelles routes maritimes sous l'effet du changement climatique (risque de pollution)
 - Litiges frontaliers entre Etats sur la délimitation des domaines maritimes
 - Bases militaires : l'Arctique, un territoire stratégique
- 3. La difficile gestion durable d'un milieu fragile**
 - Etats membres du Conseil de l'Arctique, organisation intergouvernementale visant à promouvoir le développement durable de l'Arctique
 - Zone protégée de l'Extrême-Arctique canadien (sanctuaire pour les espèces et les populations autochtones)

Croquis élèves

Titre :

Carte de l'Arctique, un espace fragile et attractif



Légende :

1. Un milieu fragilisé par le changement climatique

- Extension de la banquise en 1979
- Extension de la banquise en 2016
- Limite sud du pergélisol (en cours du dégel)

2. Une attractivité récente source de risques et de tensions

- Principales ressources en hydrocarbures et en minerais dont l'exploitation est génératrice de pollution
- Nouvelles routes maritimes sous l'effet du changement climatique (risque de pollution)
- Litiges frontaliers entre Etats sur la délimitation des domaines maritimes
- Bases militaires : l'Arctique, un territoire stratégique

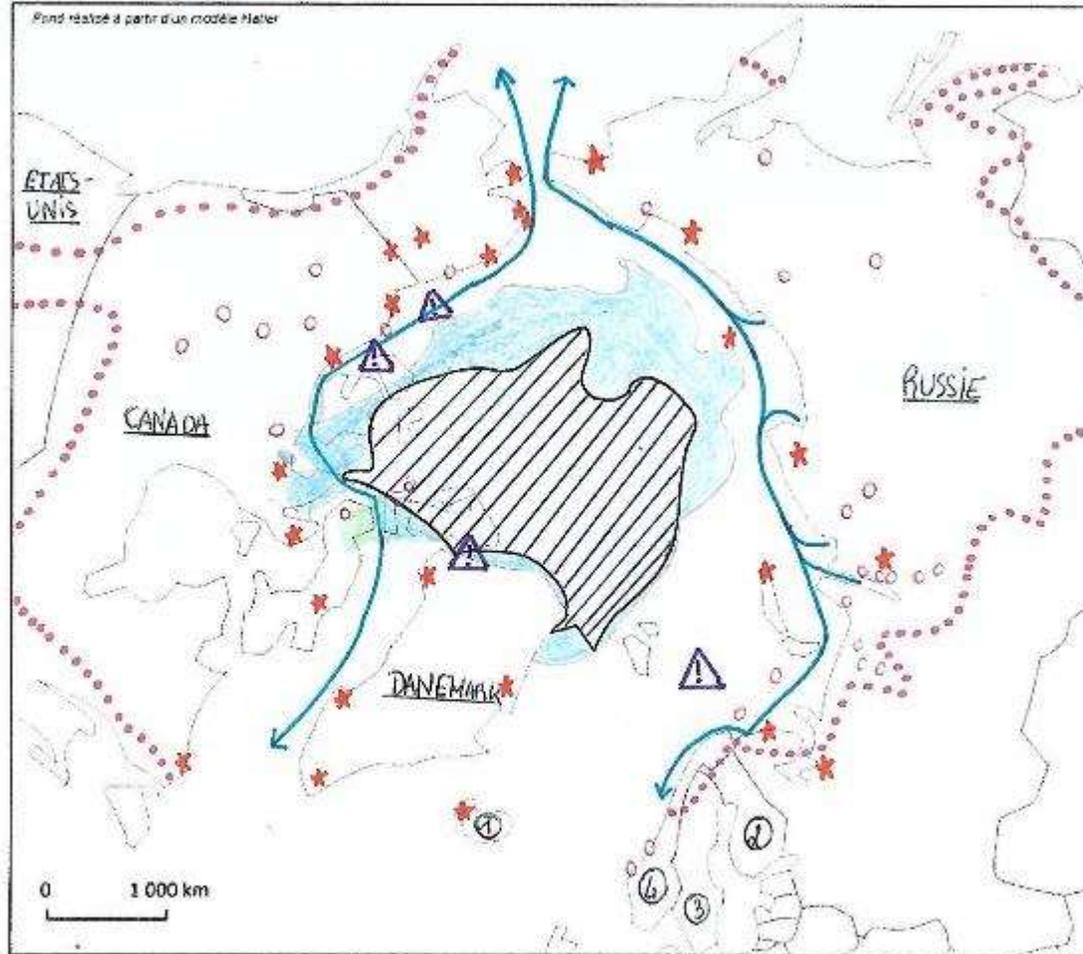
3. La difficile gestion durable d'un milieu fragile

RUSSIE
Etats membres du Conseil de l'Arctique, organisation intergouvernementale visant à promouvoir le développement durable de l'Arctique

Zone protégée de l'Extrême-Arctique canadien (sanctuaire pour les espèces et les populations autochtones)

Croquis élèves

Titre :



- ① : Islande ④ : Norvège
② : Finlande
③ : Suède

Légende :

1. Un milieu fragilisé par le changement climatique

- Extension de la banquise en 1979
- Extension de la banquise en 2016
- Limite sud du pergélisol (en cours du dégel)

2. Une attractivité récente source de risques et de tensions

- Principales ressources en hydrocarbures et en minerais dont l'exploitation est génératrice de pollution
- Nouvelles routes maritimes sous l'effet du changement climatique (risque de pollution)
- Litiges frontaliers entre Etats sur la délimitation des domaines maritimes
- Bases militaires : l'Arctique, un territoire stratégique

3. La difficile gestion durable d'un milieu fragile

RUSSIE Etats membres du Conseil de l'Arctique, organisation intergouvernementale visant à promouvoir le développement durable de l'Arctique

- Zone protégée de l'Extrême-Arctique canadien (sanctuaire pour les espèces et les populations autochtones)

Chapitre I. Les sociétés face aux risques et aux pressions sur les ressources (8h)

→ *Mise en perspective à l'échelle mondiale*

II. Les sociétés face aux risques

Notions : risque, aléa, vulnérabilité, prévision, prévention, culture du risque, résilience.

Fil directeur : *Comment les sociétés humaines s'adaptent-elles à des risques plus forts et plus nombreux liés au changement climatique ?*

- A. Des sociétés exposées à des risques nombreux et variés en augmentation**
- B. L'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques**
- C. Une transition en cours pour prévenir et gérer les risques**

Objectif :

Passer de la carte au schéma

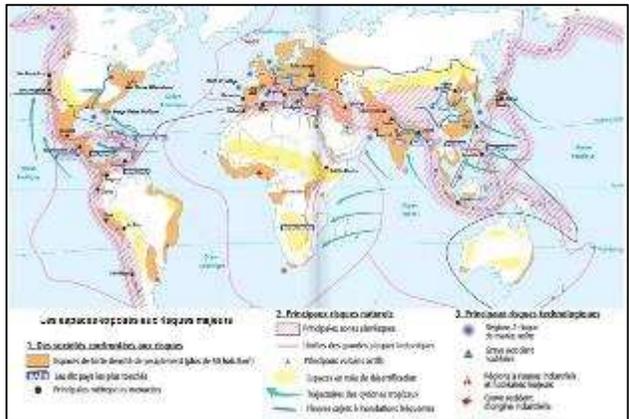
II. Les sociétés face aux risques

Etape 1 : Savoir analyser une carte et mettre en relation deux cartes

A. Des sociétés exposées à des risques nombreux et variés en augmentation

Consigne. Identifier la nature des risques et leurs localisations, puis en déduire quels sont les types d'espace les plus affectés par les risques.

Doc. 1 « L'exposition des populations aux risques »

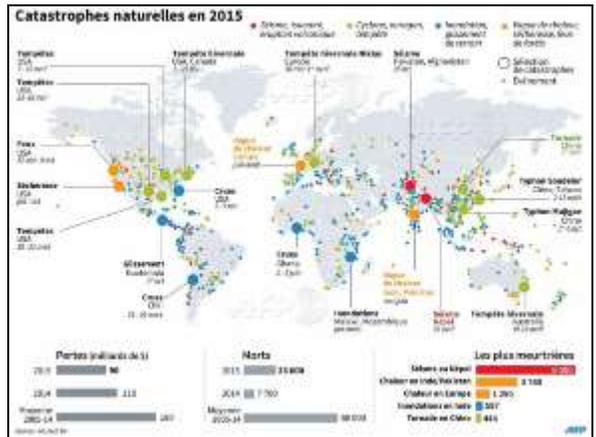


Source: Manuel de géographie Seconde, Nathan, 2014)

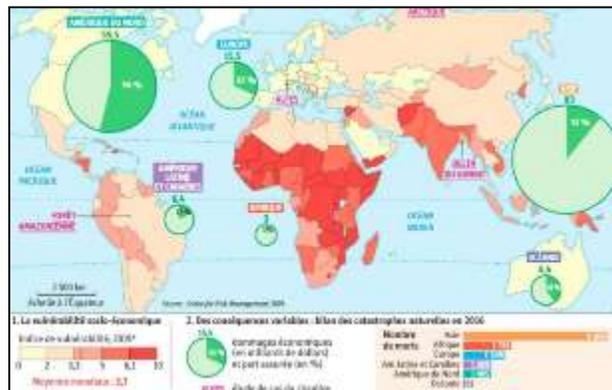
Consigne. Confrontez les deux cartes afin de montrer que les sociétés sont inégalement vulnérables face aux risques, humainement et économiquement, puis formulez des hypothèses d'explication.

B. L'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques

Carte. 2 « Les principales catastrophes naturelles »



Carte. 3 « L'inégale vulnérabilité des populations aux risques »

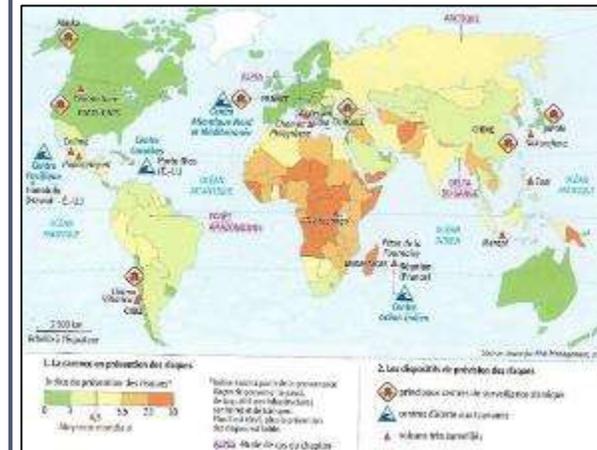


Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), Manuel de géographie Seconde, Hatier, 2019,)

C. Une transition en cours pour prévenir et gérer les risques

Consigne. Identifier les régions les mieux préparées aux risques et formuler des hypothèses d'explication

Doc. 4 « La gestion inégale des risques »



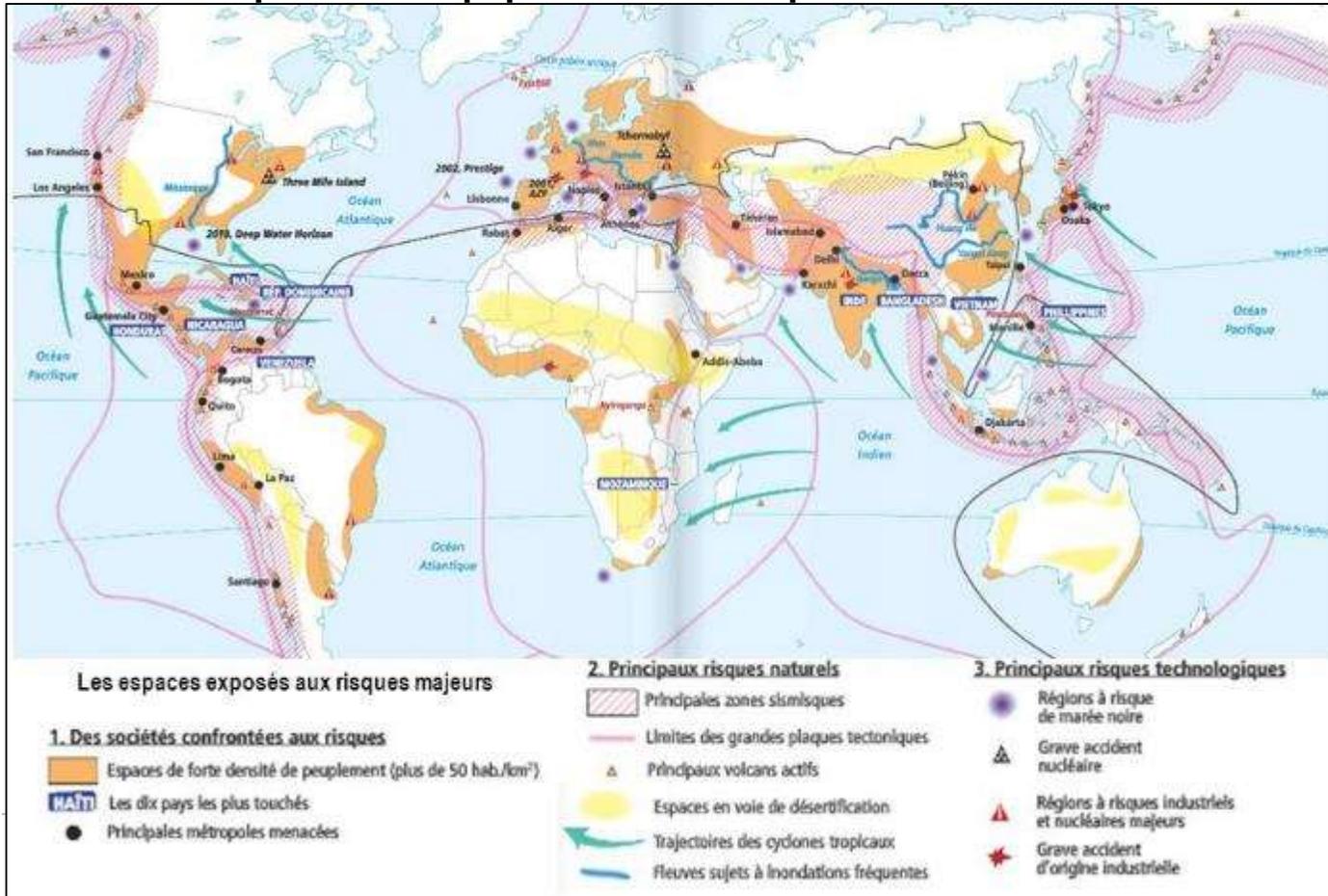
Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), Manuel de géographie Seconde, Hatier, 2019,)

II. Les sociétés face aux risques

A. Des sociétés exposées à des risques nombreux et variés en augmentation

Consigne. Identifier la nature des risques et leurs localisations, puis en déduire quels sont les types d'espaces les plus affectés par les risques.

Carte I. « L'exposition des populations aux risques »



Point méthode :
Analyser une carte

- Commencer par lire son titre

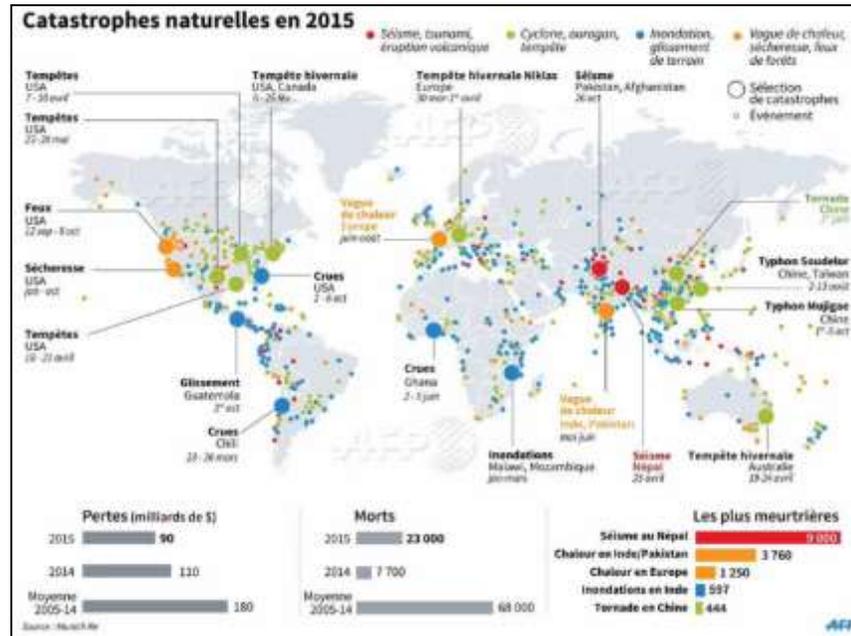
- Repérez les informations (leurs figurés et les couleurs correspondants) qui répondent à la consigne

- Localiser où se trouvent les phénomènes observés

B. L'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques

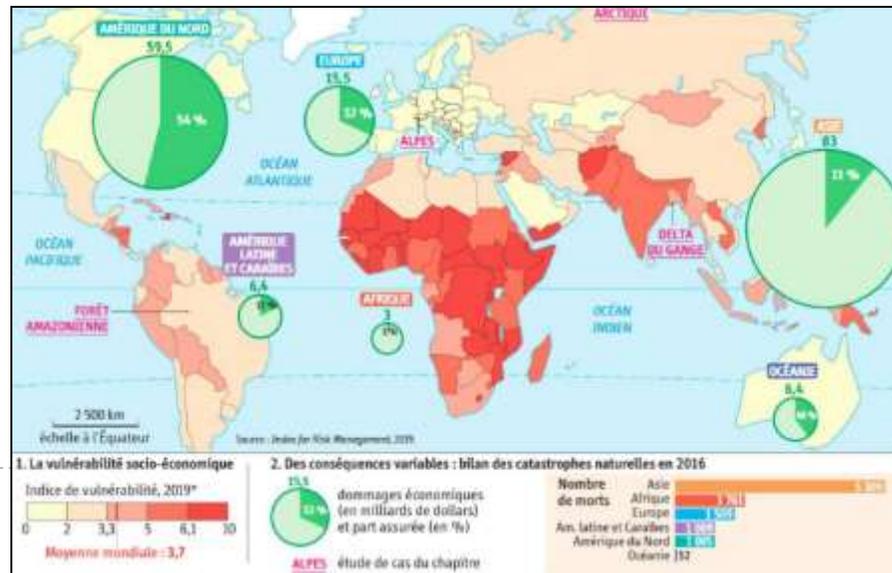
Consigne. Confrontez les deux cartes afin de montrer que les sociétés sont inégalement vulnérables face aux risques, humainement et économiquement, puis formulez des hypothèses d'explication.

Carte. 2 « Les principales catastrophes naturelles »



Source: AFP

Carte. 3 « L'inégale vulnérabilité des populations aux risques »



Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), Manuel de géographie Seconde, Hatier, 2019.)

Point méthode : Mettre en relation deux cartes

- Comparer les titres de chacune des deux cartes pour voir quelles thématiques elles abordent
- Comparer l'échelle de chacune des deux cartes pour voir si elles portent sur le même territoire
- Comparer le contenu de la légende des deux cartes pour voir quelles informations sont représentées
- Analyser ensuite la formulation de la consigne pour comprendre ce qu'on vous demande de faire. En général, quand vous avez deux cartes à mettre en relation, les verbes de la consigne sont :

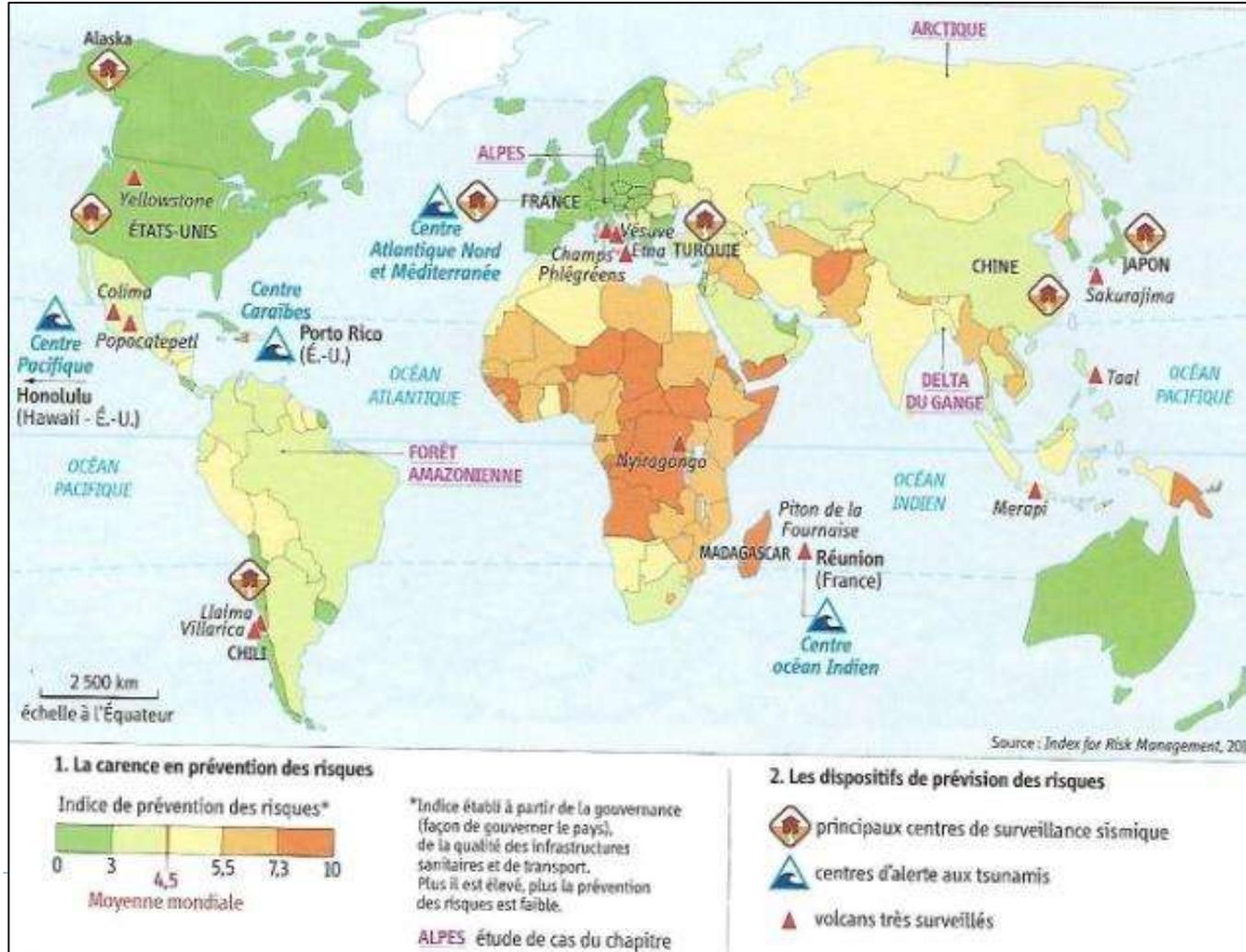
> « comparez » : il faut mettre en évidence les points communs et les différences (à la fois dans les thématiques abordées et leur localisation sur la carte)

> « confrontez » : il faut mettre en évidence des phénomènes (et les localiser sur la carte) et voir comment l'autre carte permet de les expliquer ou de les nuancer

C. Une transition en cours pour prévenir et gérer les risques

Consigne. Identifier les régions les mieux préparées aux risques et formuler des hypothèses d'explication

Doc. 4 « La gestion inégale des risques »



Source : Vanaclote A., Ziegler V., (dir.), Manuel de géographie Seconde, Hatier, 2019.)

Etape 2 : Passer de la carte au schéma

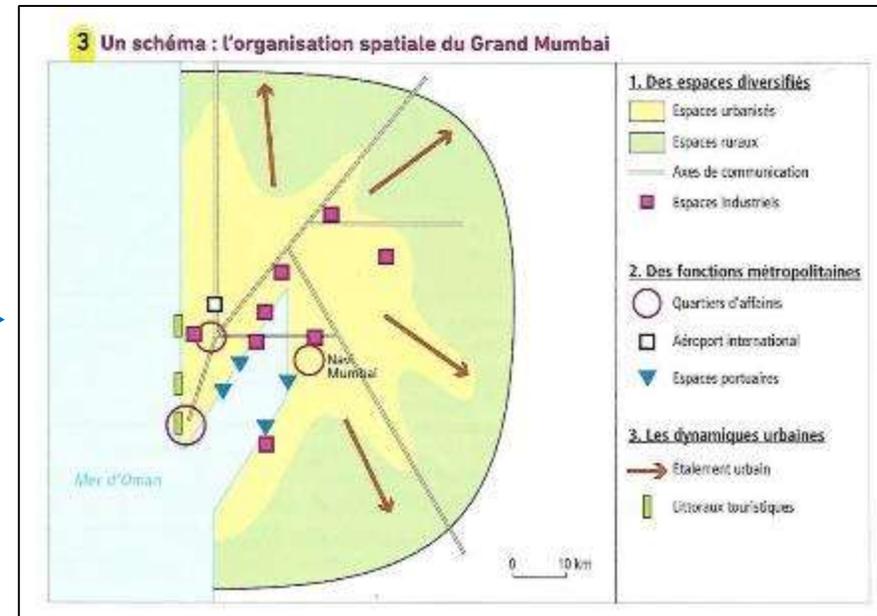
Consigne. A partir des cartes étudiées, réalisez le schéma cartographique de synthèse suivant avec sa légende montrant que les sociétés sont inégales face aux risques.



Point méthode. Du croquis au schéma



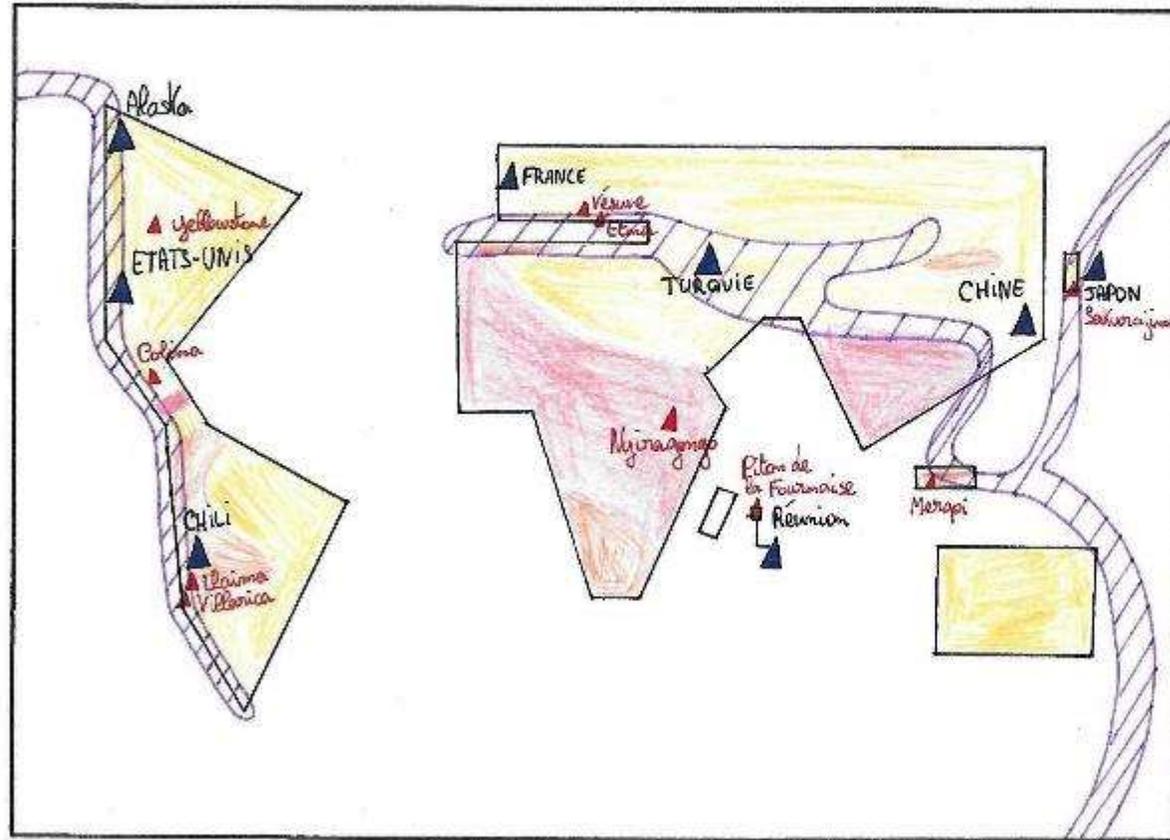
Source: Janin E. (dir.), *Manuel de Seconde Géographie*, Nathan, 2019.



Un croquis est une représentation plus simplifiée que la carte, avec moins d'informations. Mais il est une représentation cartographique exacte avec une échelle et une légende organisée.

Un schéma est une représentation cartographique très simplifiée qui passe par une simplification de la forme des territoires et par le choix des seules informations principales., mais il reste accompagné d'une légende organisée

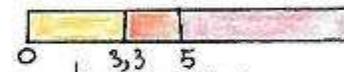
Des sociétés inégalement vulnérables face aux risques



1. L'inégale répartition des aléas d'origine naturelle et humaine

▨ zones sismiques et volcaniques

2. Des vulnérabilités inégales
Indice de vulnérabilité socio-économique

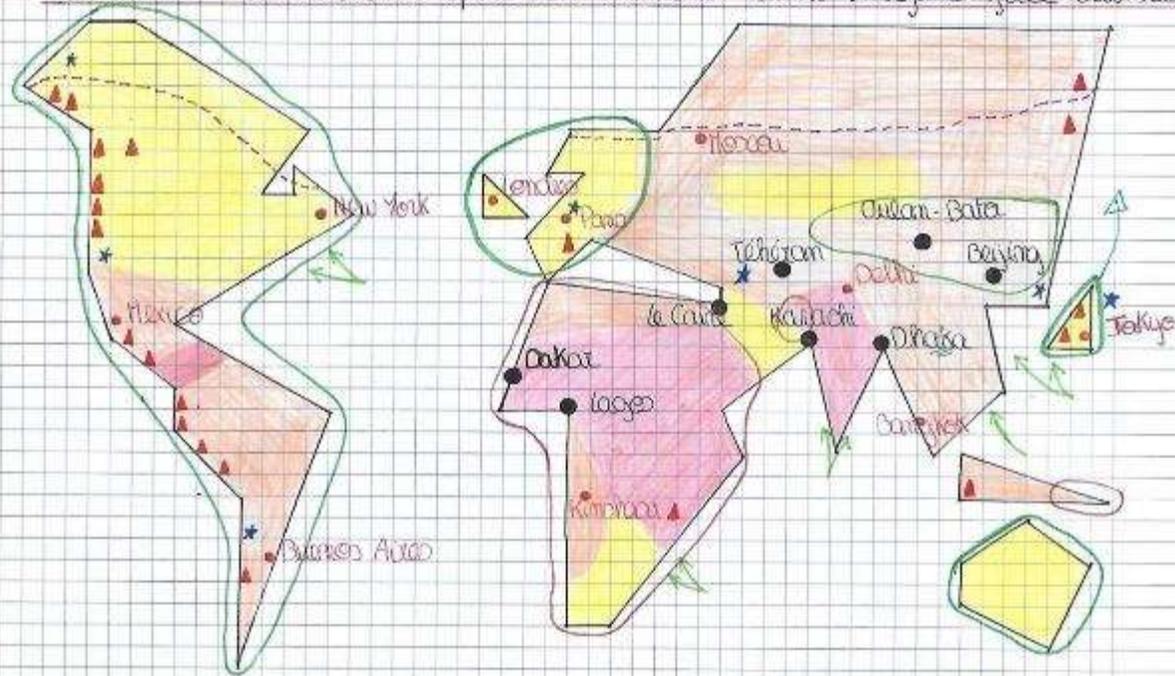


3. Une gestion inégale des risques

▲ Centres de surveillance sismique et d'alerte aux tsunamis

▲ Volcans très surveillés

Schéma montrant que les sociétés sont inégales face aux risques



Légende :

① L'inégale répartition des aléas d'origine naturelle et humaine

- ▲ : volcano
- : cyclones
- - - : limite du pergélisol
- : mortalité liée à l'aggravation de la pollution atmosphérique
→ mégapole

② Des vulnérabilités inégales

- (jaune) : faible vulnérabilité (0 à 2)
- (orange) : moyenne vulnérabilité (2 à 5)
- (rose) : forte vulnérabilité (5 à 10)

③ Une gestion inégale des risques

- (vert) : prévention des risques élevés
- (orange) : prévention des risques faibles
- ★ : principaux centres de surveillance mondiale et centres d'alerte aux tsunamis

Chapitre I. Les sociétés face aux risques et aux pressions sur les ressources (8h)

→ *Mise en perspective à l'échelle mondiale*

III. Des ressources sous pression : tensions, gestion

Notions : ressource, stress hydrique, eutrophisation, conflit d'usage, indice de dépendance en eau.

Fil directeur : *Comment assurer les besoins croissants en eau de la population mondiale sans surexploiter la ressource ?*

- A. Une ressource inégalement disponible et inégalement accessible**
- B. Une ressource très convoitée, menacée et disputée**
- C. Une transition encouragée pour gérer durablement les ressources en eau**

Objectif :

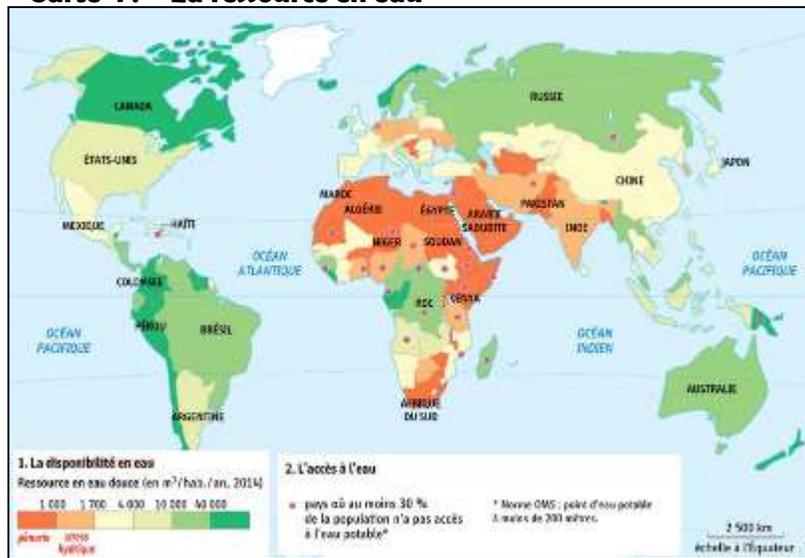
Passer de la carte au schéma

III. Des ressources sous pression : tensions, gestion

Savoir analyser une carte et mettre en relation deux cartes

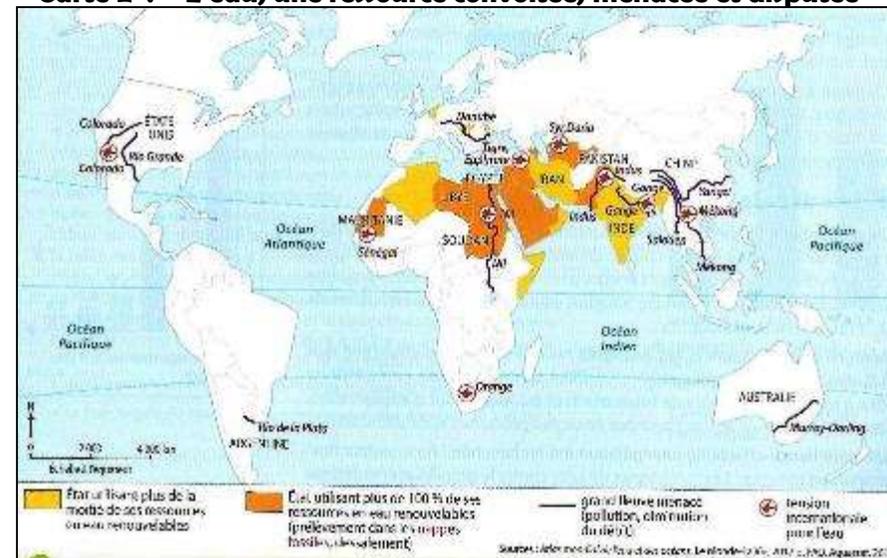
A. Une ressource inégalement disponible et inégalement accessible

Carte 1 : « La ressource en eau »



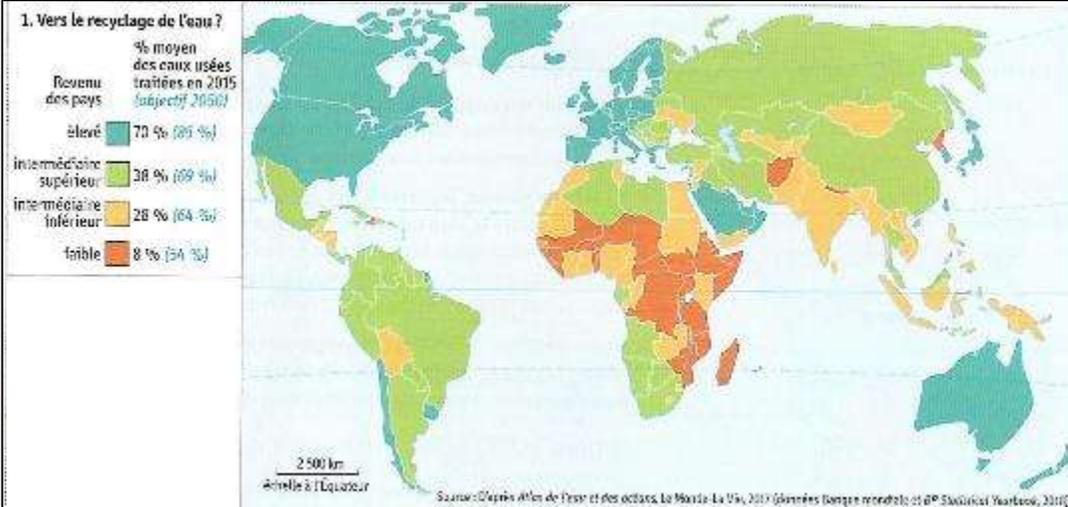
B. Une ressource très convoitée, menacée et disputée

Carte 2 : « L'eau, une ressource convoitée, menacée et disputée »



C. Une transition encourue pour gérer durablement les ressources en eau

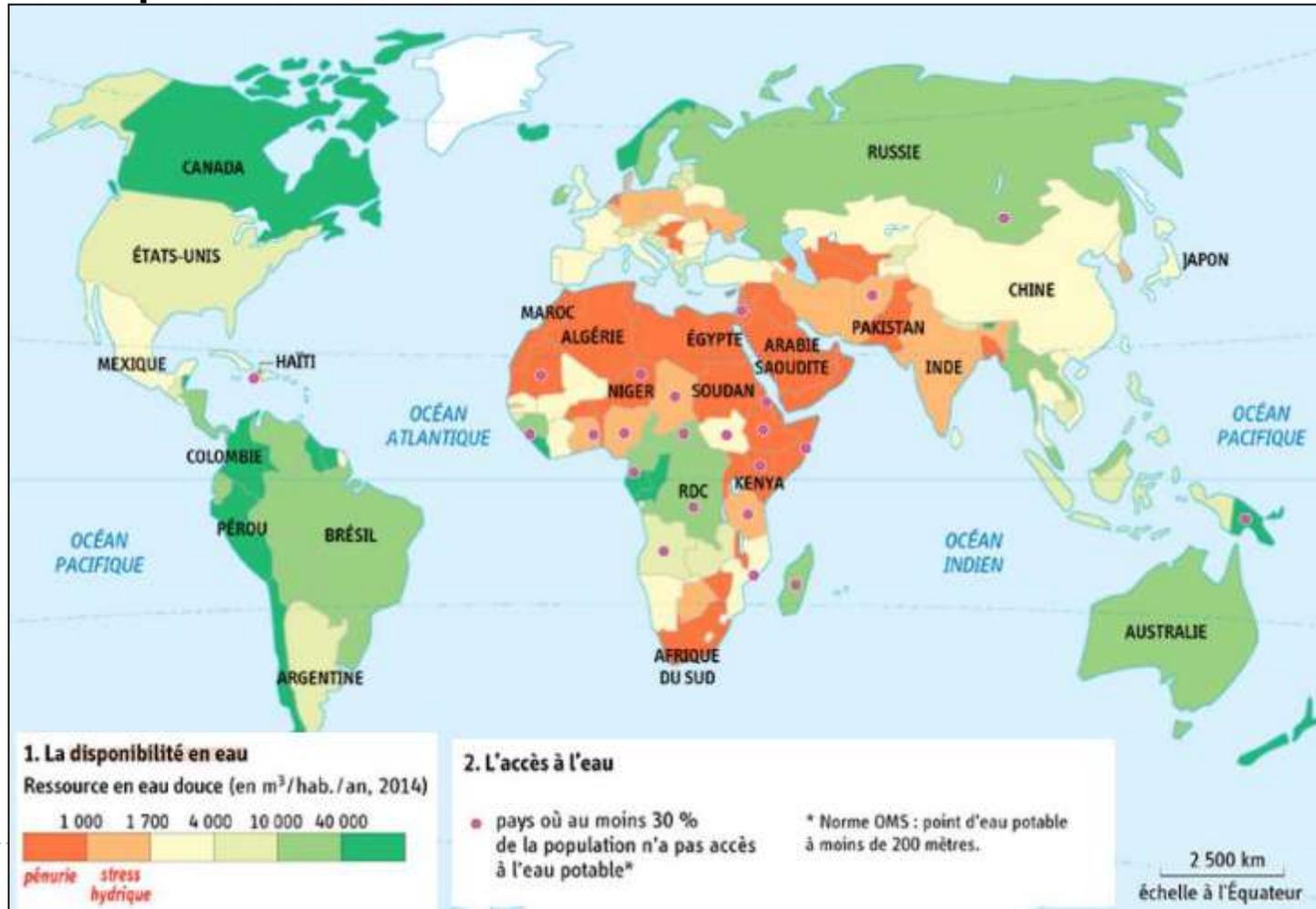
Carte 3 : « Vers le recyclage de l'eau? »



A. Une ressource inégalement disponible et inégalement accessible

Consigne : Analysez le document afin de **montrer**, **comparer** et **expliquer** les inégalités de disponibilité en eau dans le monde et les inégalités d'accès à l'eau dans le monde. Illustrez vos propos par des exemples précis.

Carte 1 p. 40 : « La ressource en eau » Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), *Manuel de géographie Seconde*, Hatier, 2019)



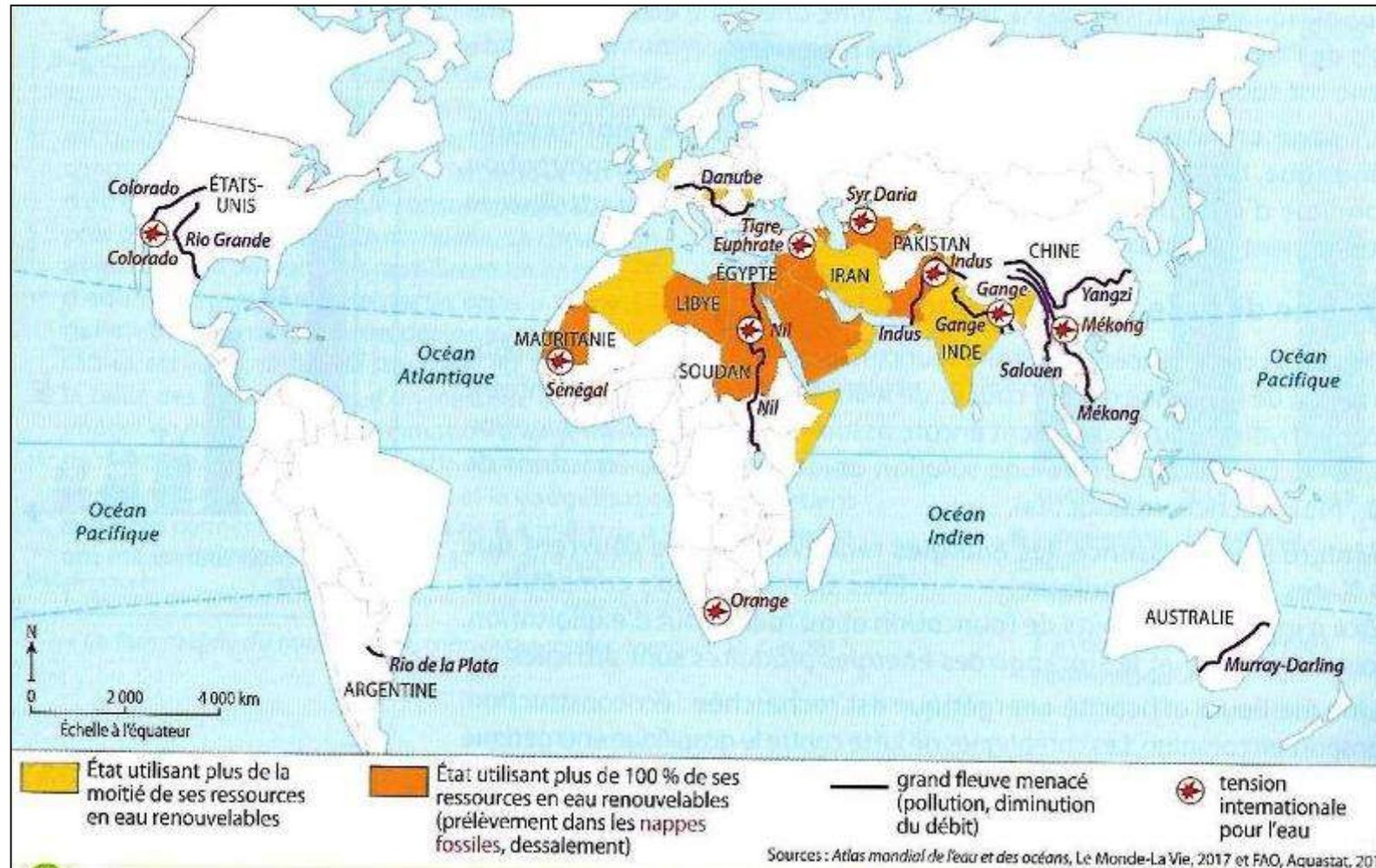
Point méthode :
Analyser une carte afin de mettre en relation des faits de localisations différentes

- observer et lire attentivement la légende et son texte
- observer et localiser (montrer) les phénomènes cartographiés
- établir des liens (comparer) entre les phénomènes cartographiés (correspondances ou contradictions) et les expliquer (trouver des raisons aux liens établis).

B. L'eau, une ressource très convoitée, menacée et disputée

Consigne : Analysez le document afin de montrer (localiser et expliquer) que l'eau est une ressource très convoitée, menacée et disputée. Illustrez vos propos par des exemples précis.

Carte : « L'eau, une ressource convoitée, menacée et disputée »

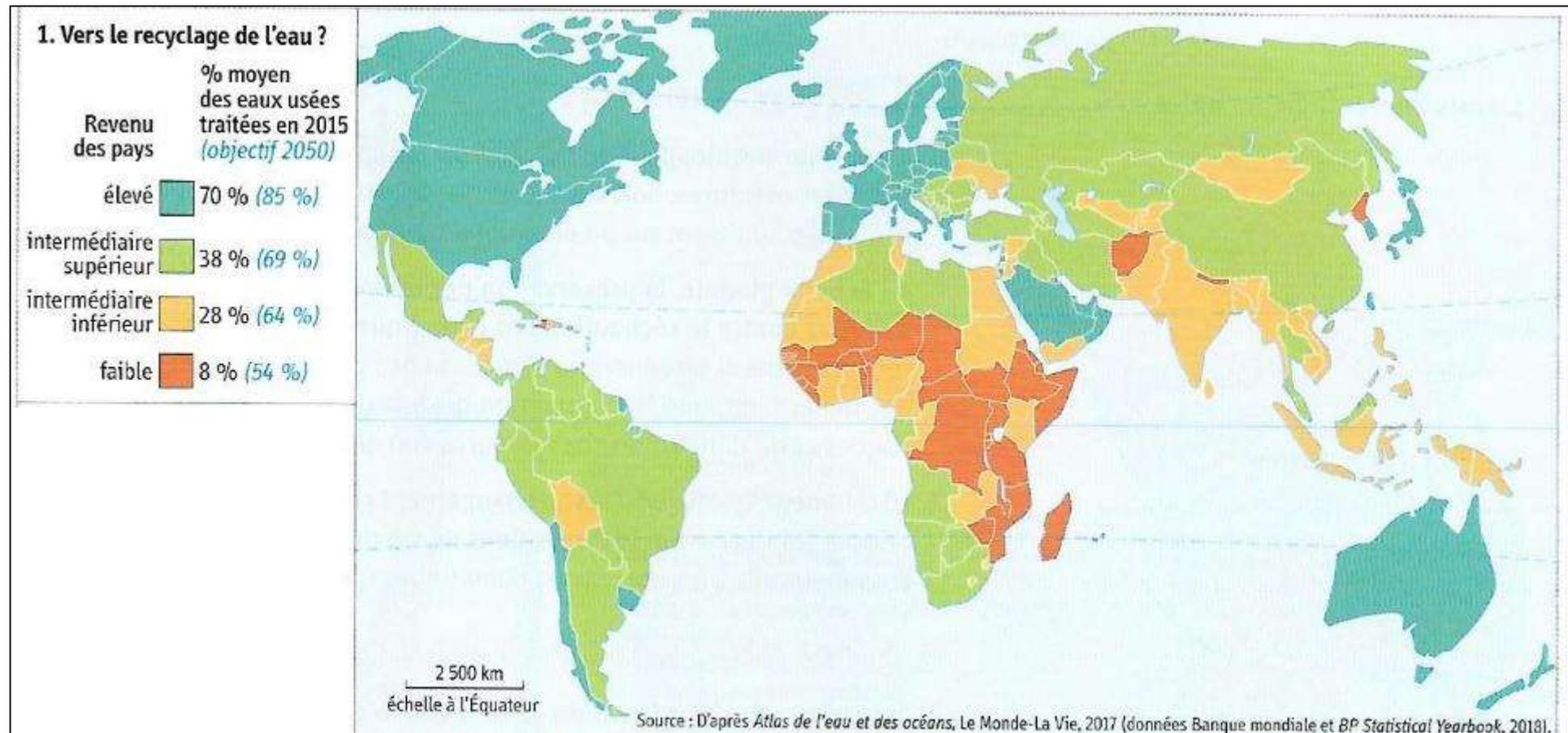


Source: Gasnier A., Maillou-Viel F., (dir.), Manuel de géographie Seconde, Hachette 2019)

C. Une transition en cours pour gérer durablement les ressources en eau

Consigne : Analysez le document afin de montrer (localiser et expliquer) les inégalités en terme de préservation de la ressource en eau. Illustrez vos propos par des exemples précis.

Carte 3 : « Vers le recyclage de l'eau? »



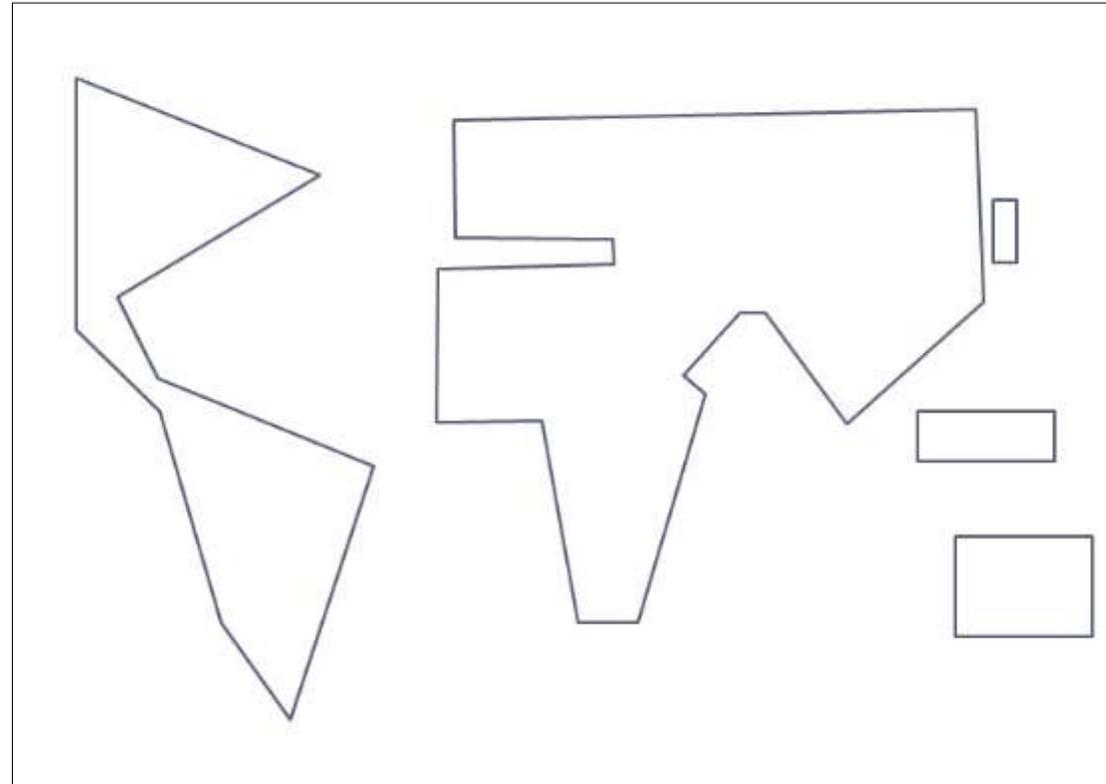
Source: Vanaclore A., Ziegler V., (dir.), *Manuel de géographie Seconde*, Hatier, 2019)

Evaluation du chapitre I

Consigne. A partir des cartes étudiées, réalisez le **schéma cartographique de synthèse** suivant avec sa légende organisée **montrant que l'eau est une ressource sous pression, entre tensions et gestion.**

Titre :

1. *Une ressource inégalement disponible et inégalement accessible*
2. *Une ressource convoitée, menacée et disputée*
3. *Une ressource en voie de préservation?*



Chapitre 2. La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection (6h)

I. Le bassin d'Arcachon : des milieux entre valorisation et protection

→ ***Etude de cas à l'échelle locale.***

Objectif :

Transposer un texte en croquis à partir d'une image satellite et de sa notice sur Géoimage.

Le site Géoimage

ACTUS ET AGENDA | PAYS, RÉGIONS, CONTINENTS | THÉMATIQUES | TERRITOIRES EN RÉSONANCE | CONCOURS | RESSOURCES POUR LES PROGRAMMES SCOLAIRES | RESSOURCES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

cnes
CENTRE NATIONAL
D'ÉTUDES SPATIALES

Switch to English | Connexion
Newsletter
Rechercher

GEOIMAGE

PAYS, RÉGIONS, CONTINENTS
THÉMATIQUES
TERRITOIRES EN RÉSONANCE
CONCOURS
RESSOURCES POUR LES PROGRAMMES SCOLAIRES
RESSOURCES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

LE QATAR : UN EMIRAT DU GOLFE PERSIQUE...
Indépendant depuis le 3 septembre 1971, le Qatar a la particularité d'être le deuxième plus petit...

TOUTES LES ACTUS
ÉTHIOPIE - ADDIS ABEBA : UNE CAPITALE EN ÉBULLITION

QUI SOMMES NOUS ?
Les images satellites sont devenues incontournables dans de nombreuses pratiques tant professionnelles que personnelles. Leur utilisation dans un cadre pédagogique est désormais courante. Le CNES, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a développé ce site.

TOUS NOS PARTENAIRES
Solvez le CNES
SITE ENSEIGNANTS MEDIATEURS - CNES

<https://geoimage.cnes.fr/fr>

2. Notice :

I. Le bassin d'Arcachon, ici à marée basse, est une lagune-estuaire d'une superficie de 180 km² ouverte sur l'océan par une embouchure - une « passe » - d'une largeur totale de 3 km qui rompt au sud-ouest le cordon littoral dunaire long de 250 kilomètres de la Côte d'Argent. Les milieux du bassin sont d'une grande diversité. Outre le bassin lui-même, on y trouve des plages et des dunes de sable à l'est ainsi que de nombreuses zones endiguées. Deux fois par jour, lors des marées, le bassin se vide aux deux tiers découvrant la partie du littoral qu'on appelle l'estran : il est composé de bancs de sables sablo-vaseux (appelés la slikke) et de prés-salés ou herbus (le schorre) qui sont parcourus par de multiples chenaux hiérarchisés. Ces paysages immenses sont mouvants et instables. Ils se recomposent en permanence selon les marées, les saisons et les conditions météorologiques. À l'intérieur des terres, se déploie un immense massif forestier constitué de pins, le plus grand d'Europe, dont une partie est incluse dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

II. Tout autour du bassin, à partir du noyau touristique initial d'Arcachon et des villages ostréicoles, le tissu urbain s'est densifié et étalé mais il demeure discontinu. Il comprend 10 communes regroupant 115 000 habitants. Le développement touristique au XXe siècle a transformé ces communes en véritables stations balnéaires très prisées par les habitants de l'agglomération de Bordeaux, qui est située à moins d'une heure du bassin en train ou par route et autoroute. A elle seule, la station de Cap-Ferret, avec 8 366 habitants à l'année, attire 100 000 vacanciers l'été. L'attractivité touristique du bassin d'Arcachon repose sur ses 76 km de plages (dont 40 km sur l'Océan), ses nombreux ports de plaisance, ses campings et ses multiples activités de loisirs (centre de thalassothérapie à Arcachon, Aqualand à Gujan-Mestras). Fortement inscrite dans la dynamique économique locale et bénéficiant d'une renommée à une échelle plus large, l'activité ostréicole prospère avec 315 exploitations (parcs à huîtres de formes géométriques sur l'image), représentant entre 7 % et 8 % de la production nationale. Mais elle est régulièrement menacée par la dégradation de la qualité des eaux (prolifération d'algues toxiques), en raison des rejets urbains, industriels (eaux usées) et agricoles (nitrates).

III. Face à la pression anthropique, le bassin d'Arcachon fait l'objet de nombreuses mesures de protection et de préservation visant à limiter l'urbanisation et la pollution. Le Conservatoire du Littoral est ainsi propriétaire de plusieurs sites permettant de sanctuariser des portions de littoral en y interdisant toute implantation agressive, comme par exemple les dunes du Cap-Ferret dont la végétation a été restaurée pour les stabiliser, l'île aux Oiseaux aux célèbres cabanes tchanquées (de « tchanca », échasse en patois landais), le delta de la Leyre où se trouve la réserve ornithologique du Teich (120 ha) permettant à 300 000 oiseaux de plus de 300 espèces de transiter, ou encore la Réserve naturelle d'Arès-Lège qui, avec ses prés-salés, constitue un véritable sanctuaire de biodiversité. Enfin, le Parc naturel marin comprenant le plan d'eau et son « ouvrant » a été créé en 2014 afin de préserver la zone maritime en régulant les activités humaines (tourisme, pêche), mais il fait toujours l'objet de débats très vifs entre utilisateurs du bassin.

D'après : F. Boudet, S. Tastet, « Le bassin d'Arcachon : un système littoral exceptionnel, aux défis d'un aménagement et d'un développement durables », Géoimage, CNES : <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/le-bassin-darcachon-un-systeme-littoral-exceptionnel-aux-defis-dun-amenagement-et-dun-developpement-durables> ».

3. Conseils :

- 1) Sélectionner dans la notice les informations à cartographier en les surlignant (10-12 maximum) ;
- 2) Reformuler les informations sélectionnées afin qu'elles soient compréhensibles mais concises pour la légende du croquis et les classer en fonction du plan proposé. Un tableau peut vous permettre de le faire ;
- 3) Attribuez à chaque information un figuré et une couleur ;
- 4) Réaliser le croquis en respectant la méthode (d'abord les figurés de surface au crayon de couleur, puis les figurés ponctuels au feutre et sans utiliser de pictogrammes, enfin les figurés linéaires au feutre) ;
- 5) Achever le croquis en plaçant la nomenclature : veiller à modifier la typographie (manière d'écrire) en fonction des types d'informations ;
- 6) Ne pas oublier de donner un titre pertinent au croquis faisant apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné et d'indiquer l'orientation.

Consigne et méthode

● Etape 1. Identifier, sélectionner et classer les informations dans un texte pour les cartographier

- ✓ Lire le texte et repérer les idées générales (thèmes) du texte qui constituent les grandes parties de la légende
- ✓ Identifier les informations importantes à cartographier en les surlignant (une couleur par thème). Attention ! Vous devez impérativement ne sélectionner que les informations essentielles (10-12 maximum) : tout ne pourra pas être dessiné (ce qui ne peut être dessiné peut être écrit dans le texte de la légende)
- ✓ Reformuler les informations sélectionnées afin qu'elles soient compréhensibles mais concises pour la légende du croquis et les classer en fonction du plan proposé. Un tableau peut vous permettre de le faire.

Idées générales	Sélectionner les informations du texte	Reformuler les informations pour la légende
Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles
Des milieux valorisés mais sous pression
Des milieux entre protection et préservation « Le Conservatoire du Littoral est ainsi propriétaire de plusieurs sites permettant de sanctuariser des portions de littoral en y interdisant toute implantation agressive » Site naturel protégé du Conservatoire du littoral

Consigne et méthode

• **Etape 2. Transposer les informations sélectionnées en langage cartographique**

Une fois le repérage effectué, il faut attribuer à chaque information une figuré et une couleur en respectant les conventions cartographiques (figurés zonaux, ponctuels ou linéaires...)

Idées générales	Sélectionner les informations du texte	Reformuler les informations pour la légende	Figurés
Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles	
Des milieux valorisés mais sous pression	
Des milieux entre protection et préservation « Le Conservatoire du Littoral est ainsi propriétaire de plusieurs sites permettant de sanctuariser des portions de littoral en y interdisant toute implantation agressive » → Site naturel protégé du Conservatoire du littoral	→ 

Consigne et méthode

- **Etape 3. Réaliser le croquis en respectant la méthode (« STOLEN »)**

- ✓ Dessiner le croquis en suivant l'ordre suivant : d'abord les plages de couleur (au crayon de couleur) et les hachures ou pointillés (au feutre fin) ; puis les figurés ponctuels (au feutre) sans utiliser de pictogrammes ; enfin, les figurés linéaires (au feutre)
- ✓ Achever le croquis en plaçant la **nomenclature** : veiller à modifier la typographie (manière d'écrire) en fonction des types d'informations.
- ✓ Ne pas oublier de donner un **titre** pertinent au croquis faisant apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné ; d'indiquer l'**orientation** ; de remplir la **légende** ; et de **soigner** la réalisation du croquis.



Titre :



1. Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles

Zone d'estran du bassin (sléike et shore)

.....
.....

2. Des milieux valorisés mais sous pression

.....
.....
.....



.....
.....

3. Des milieux entre protection et préservation



Limite du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne



Site naturel protégé du Conservatoire du littoral

.....
.....

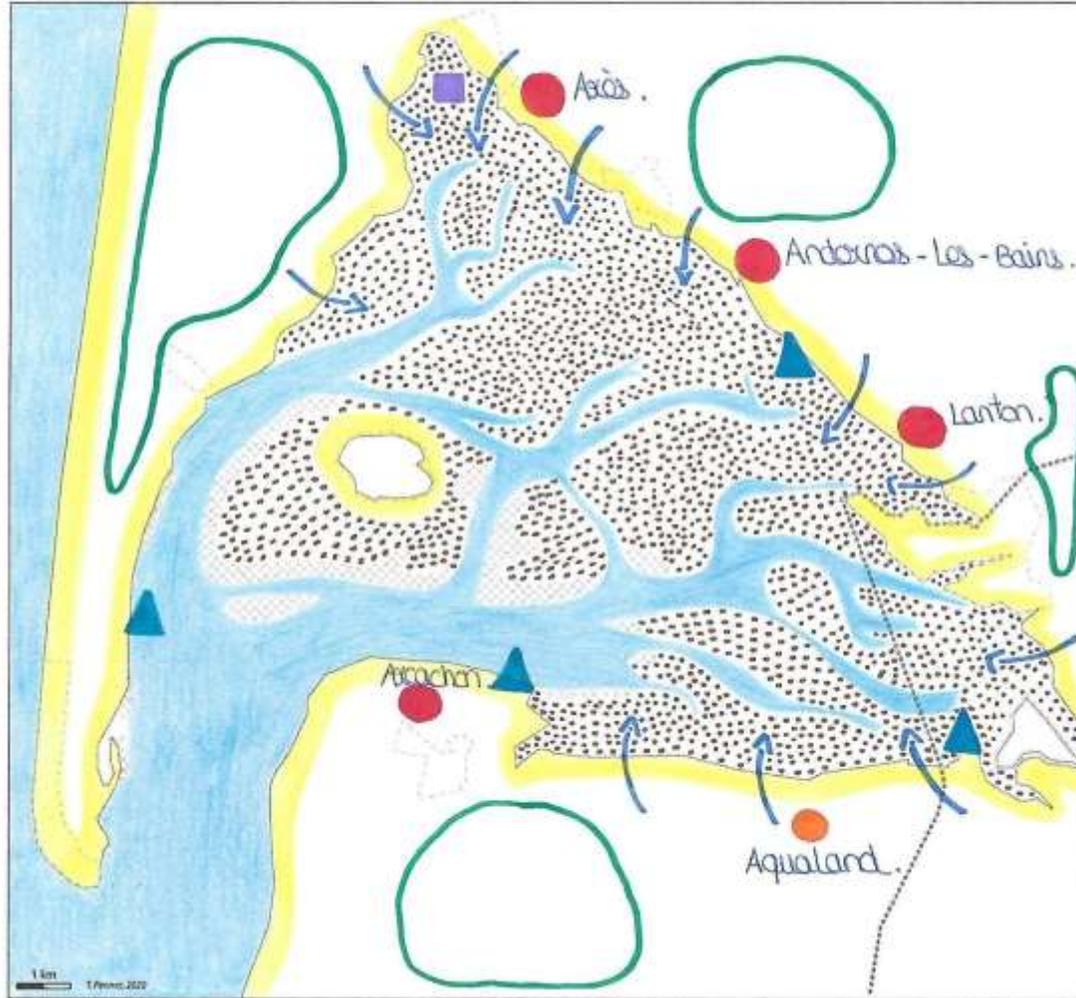


Grille d'évaluation du croquis :

Les éléments du croquis	Critères d'évaluations	😊	😐	😞	Non réalisé	Remarques
Analyse du sujet	Le titre du croquis est-il pertinent ?					
	Le plan de la légende permet-il de bien répondre au sujet ?					
	Le message délivré par le croquis répond-il à la problématique définie par le sujet ?					
Légende	La légende est-elle structurée ?					
	Les informations fournies sont-elles assez détaillées ?					
Choix cartographiques	Les informations données sont-elles exactes ?					
	Les choix cartographiques sont-ils efficaces (choix des symboles, des couleurs, hiérarchie) ?					
	Les localisations sont-elles justes ?					
Soin du croquis	Le coloriage est-il soigné ?					
	Les représentations sont-elles précises ?					
	L'orthographe est-elle respectée ?					

Croquis élèves

Titre : Le bassin d'Arcachon : un milieu fragile, valorisé, protégé et préservé.



1. Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles

-  Zone d'estran du bassin (slike et shore)
-  plages et dunes de sable.
-  massifs forestiers.

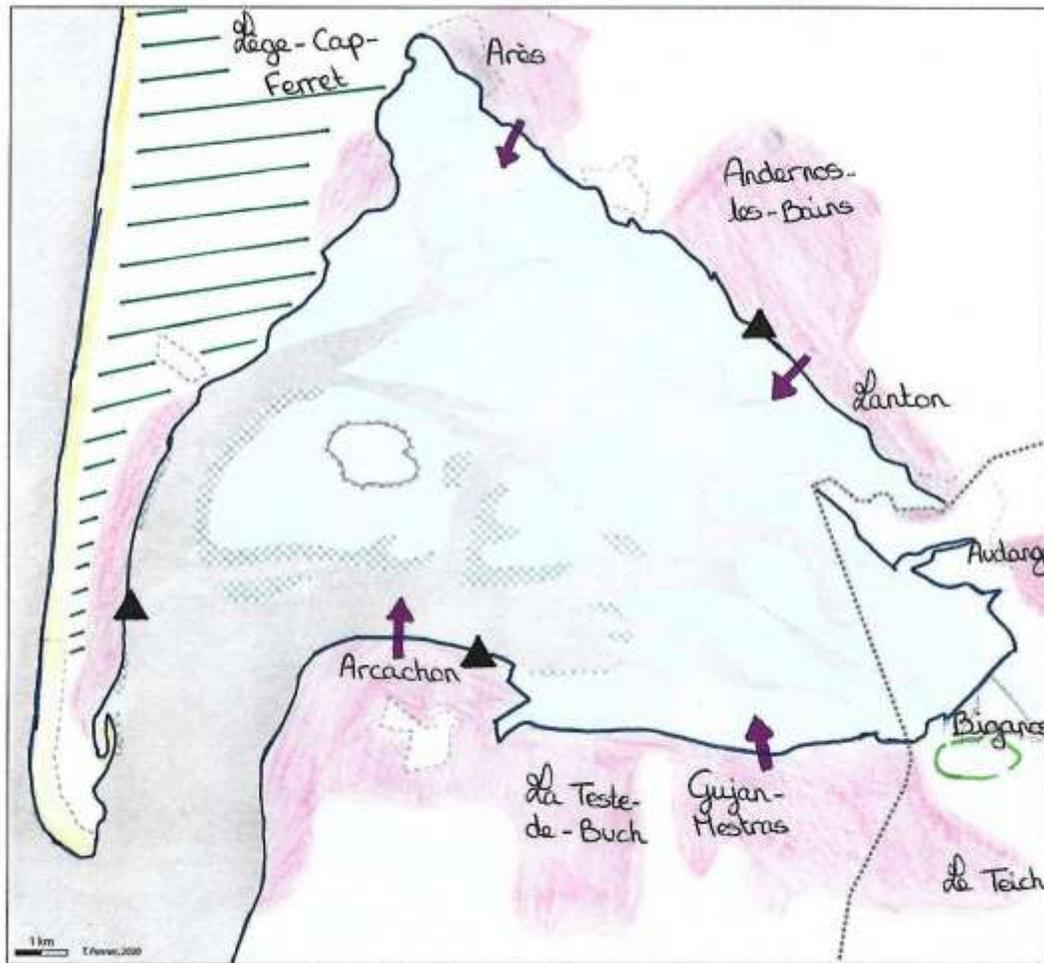
2. Des milieux valorisés mais sous pression

-  ports de plaisances.
-  attractivité touristique (Aqualand).
-  stations balnéaires.
-  activités ostréicoles.
-  dégradation des eaux en conséquence des rejets urbains, industriels et agricoles.

3. Des milieux entre protection et préservation

-  Limite du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne
-  Site naturel protégé du Conservatoire du littoral
-  parc naturel marin.
-  Réserve naturelle d'Arcachon-Lège

Titre : Le Bassin d'Arcachon ses milieux valorisés et protégés



1. Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles

- Zone d'estran du bassin (plages et shore)
- Massif forestier
- Plages

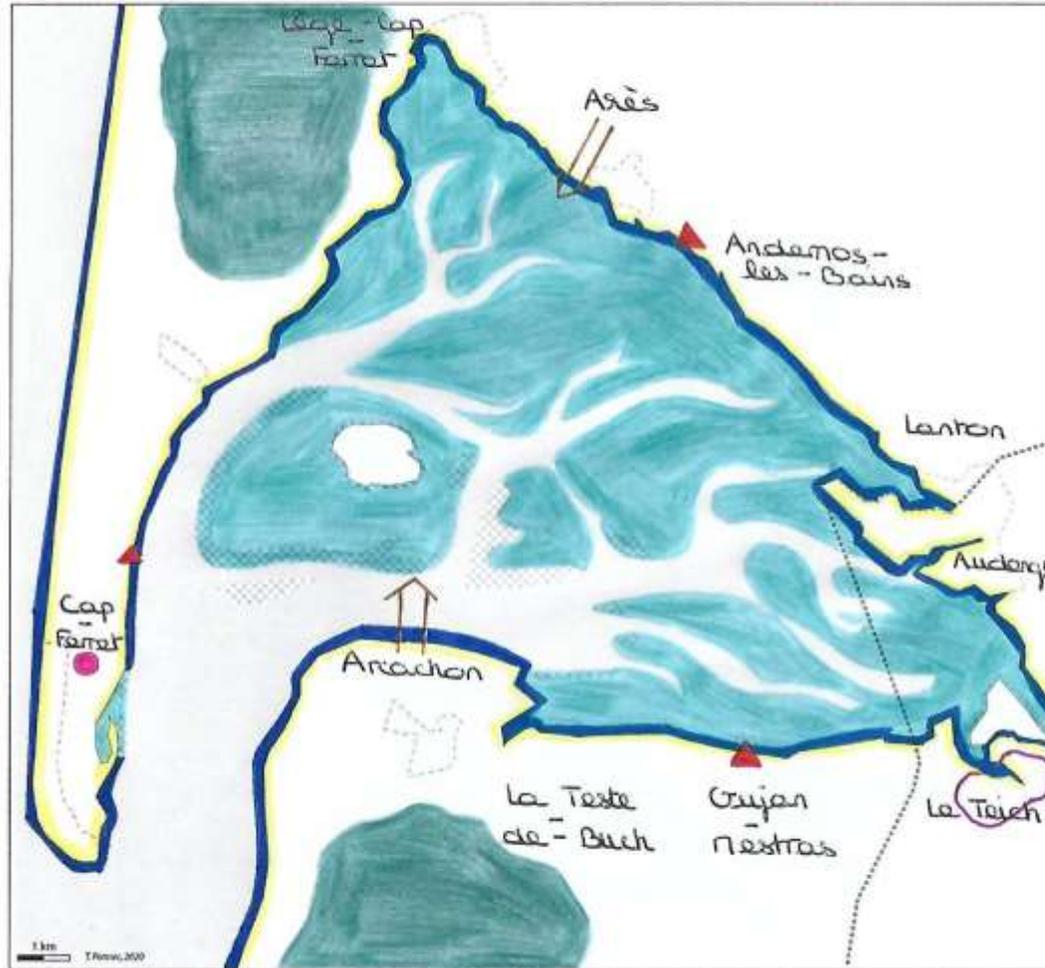
2. Des milieux valorisés mais sous pression

- Etablissement urbain
- Arès Stations balnéaires
- Rejet urbains et industriels
- Parc à huîtres
- Port à plaisance

3. Des milieux entre protection et préservation

- Limite du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne
- Site naturel protégé du Conservatoire du littoral
- Parc Naturel Marin
- Réserve ornithologique

Titre : Croquis du bassin d'Arcachon, milieu entre pression et valorisation 1. Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles



-  Zone d'estran du bassin (slizées et shore)
-  Massif forestier constitué de pin
-  Plages et dunes de sable

2. Des milieux valorisés mais sous pression

-  Ports de plaisance

Audengeilles du bassin d'Arcachon

-  Dégradation des eaux en fonction des rejets urbains et industriels

-  Activité nautique

-  Station balnéaire importante

3. Des milieux entre protection et préservation

-  Limite du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne

-  Site naturel protégé du Conservatoire du littoral

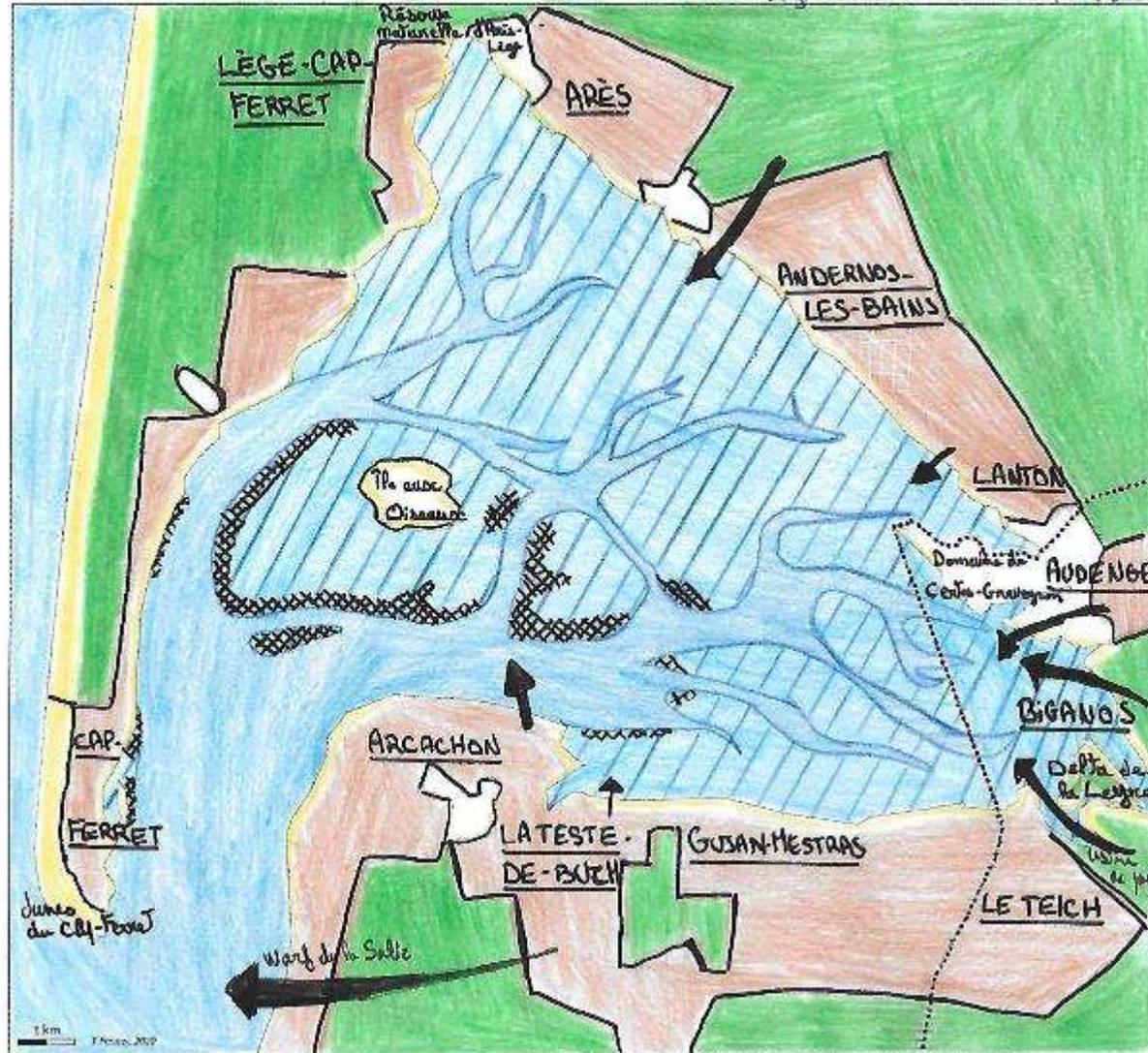
-  Présence mythologique du Teich

-  Parc naturel marin

Croquis élèves

Titre : Le bassin d'Arcachon : des milieux entre valorisation et protection

Léon Fabien - STEFANI Raphaël, 2015 et 16



1. Des milieux littoraux exceptionnels mais fragiles

Zone d'estran du bassin (sables et rochers)

Plages et zones endiguées

Massif forestier

2. Des milieux valorisés mais sous pression

Tissu urbain

CAP FERRET station balnéaire

zone touristique

activité ostréicole

principaux rejets polluants le bassin

3. Des milieux entre protection et préservation

Limite du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne

site naturel protégé du Conservatoire du littoral

Delta de la Leyre principaux sites appartenant au Conservatoire du Littoral

Parc Naturel marin

Chapitre 2. La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection (6h)

→ *Mise en perspective à l'échelle nationale.*

II. La France : des milieux très divers entre valorisation et protection

▶ *Fil directeur : Comment valoriser les milieux en France tout en les protégeant ?*

- A. Des milieux qui présentent une grande diversité et qui sont mis en valeur**
- B. Des milieux fragiles exposés à des risques variés**
- C. Une protection des milieux et une gestion des risques générant des conflits**

Objectif :

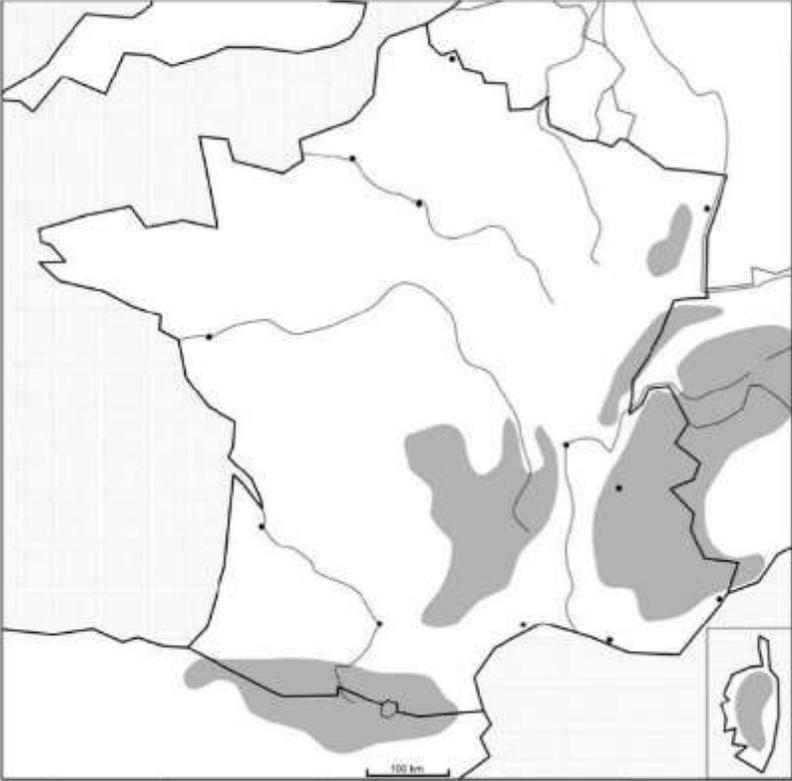
Transposer un texte en croquis à partir d'une leçon, accompagnée d'un dossier cartographique.

Réalisation d'une production graphique

(travail à partir du texte de la leçon et élaboration de la légende en classe ; le croquis achevé à la maison sera ensuite relevé et fera office d'évaluation pour le chapitre).

Consigne : À partir du texte de la leçon et du dossier cartographique, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection », accompagné d'une légende organisée.

Titre :



Légende



II. La France : des milieux très divers entre valorisation et protection

A. Des milieux qui présentent une grande diversité et qui sont mis en valeur

Carte 1 p.68 : « Les milieux et leurs potentialités »

Carte 2 p. 69 : « Des milieux valorisés »

Figurés pour le croquis	Reformulation des informations pour la légende	Texte de la leçon
		<ul style="list-style-type: none"> • Le territoire français présente une grande diversité de paysages (partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action et de l'interaction de facteurs naturels et/ou humains) et de milieux en fonction des climats et du relief. Ouverte sur l'Atlantique, la métropole se situe en zone tempérée, caractérisée par des températures moyennes modérées (entre 10 et 15°C), des précipitations relativement abondantes réparties sur l'année et dont les variations déterminent des saisons thermiques (automne, hiver, printemps, été). Elle présente presque tous les milieux tempérés possibles. <ul style="list-style-type: none"> - La France des plaines et des plateaux (massif armoricain, bassin aquitain, bassin parisien) offre un climat océanique au nord et à l'ouest, qui devient semi-continentale vers l'est. - La France des montagnes au sud et à l'est (Massif central, Pyrénées, Alpes, Jura, Vosges, Corse) présente un milieu plus contraignant caractérisé par le froid et l'altitude. - Le climat méditerranéen, marqué par des étés chauds et secs, se déploie en Corse et au pied des Alpes et du Massif central, qui limitent son extension. • La quasi-totalité des territoires ultramarins se présente sous la forme d'îles volcaniques (Guadeloupe, Martinique, Réunion) ou montagneuses (Mayotte), sauf la Guyane qui est une vaste plaine. Ils sont soumis à un climat tropical (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte) ou équatorial (Guyane) conjuguant chaleur, humidité et forêt luxuriante. → Tous ces milieux offrent d'importantes potentialités (atouts offerts par un milieu qui sont valorisés ou non en fonction de la société et de facteurs techniques).
		<p>Pour valoriser les nombreuses potentialités des milieux, ceux-ci ont été anthropisés, c'est-à-dire aménagés par l'homme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La diversité des milieux, la fertilité des sols et leur mise en valeur permettent une grande variété de productions agricoles : céréaliculture (blé dans le bassin parisien), élevage (Bretagne), cultures spécialisées (vignobles dans le Bordelais, vergers, produits tropicaux). Les terres agricoles recouvrent 54% du territoire. La forêt, sur un tiers du territoire (17 millions d'hectares), associe production de bois et loisirs. • Le territoire français dispose de 7 000 km de littoraux (dont 1 500 km en outremer), qui ouvrent la France sur la Méditerranée, sur la Manche, la mer du Nord et sur tous les océans : ces littoraux sont mis en valeur grâce des aménagements spécifiques (<i>stations balnéaires, ports de pêche et de commerce</i>) qui en font de véritables interfaces (ligne ou point mettant en contact des espaces distincts où se produisent des échanges) pour le commerce et le tourisme. Grâce aux territoires ultramarins, la France dispose de la deuxième plus vaste zone économique exclusive (espace maritime compris dans une bande de 200 milles marins à partir du littoral accordant à l'État riverain le monopole de l'exploitation des ressources) au monde, avec des ressources halieutiques et minières. • Un tiers du territoire français est couvert par des montagnes. Celles-ci présentent des contraintes (difficultés présentées par un milieu), compliquant les activités humaines et les déplacements mais elles offrent aussi des potentialités importantes qui sont valorisées pour le tourisme (<i>stations de sports d'hiver</i> dans les Alpes et les Pyrénées) ou la production d'énergie (<i>grands barrages hydroélectriques</i> dans les Alpes et les Pyrénées). • Par sa position géographique de carrefour en Europe, la France est traversée par d'importants corridors de circulation (sillon rhodanien, sillon aquitain) reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud. De puissants réseaux de transports (autoroutes, LGV...) ont été aménagés afin de favoriser les échanges économiques et les circulations humaines.

B. Des milieux fragiles exposés à des risques variés

Carte 1 p. 73 : « Les pollutions »

Carte 2 p. 73 : « Les aléas »

Figurés pour le croquis	Reformulation des informations pour la légende	Texte de la leçon
		<ul style="list-style-type: none"> • Les risques naturels les plus fréquents sont les risques climatiques. La métropole est confrontée à des risques d'inondations (vallées fluviales : dans l'Aude en 2018), de tempêtes (Xynthia en 2010) et de submersion marine (façade atlantique). Les zones de montagne sont soumises aux risques d'avalanches. Les territoires ultramarins sont soumis à des aléas climatiques plus violents (cyclone Irma aux Antilles en 2017), ainsi qu'à des risques telluriques élevés (séismes, éruptions volcaniques : Piton de la Fournaise à la Réunion). En métropole les risques telluriques sont plus limités mais pas absents (séisme en zone de montagne, tsunamis en Méditerranée). Le changement climatique accroît la fréquence et l'intensité de certains aléas climatiques, à l'image des sécheresses, des canicules ou encore de l'érosion des côtes qui s'intensifie avec l'élévation du niveau marin. • Les risques liés aux activités humaines sont importants. La plupart de ces risques sont technologiques du fait de la présence d'activités dangereuses, à proximité de sites industriels (Lubrizol à Rouen en 2019, AZF à Toulouse en 2001 : 30 morts) ou autour de toutes les centrales nucléaires (les deux tiers de la population française sont exposés au risque nucléaire).
		<ul style="list-style-type: none"> • La concentration spatiale des hommes et des activités accroissent la vulnérabilité des biens et des personnes, en particulier dans les grandes régions industrielles et urbaines qui concentrent plusieurs sites industriels et une population nombreuse (agglomération parisienne, basse vallée de la Seine, région lyonnaise). L'artificialisation des sols, du fait de l'urbanisation (toutes les 5 minutes en France, c'est l'équivalent de la superficie d'un terrain de football qui est urbanisé, soit 780 km² par an), accentue le ruissellement en surface, l'érosion des sols et donc le risque d'inondation, en particulier dans les vallées et sur les littoraux : un quart de la population française est exposée à ce risque. L'extension du peuplement à proximité des forêts méditerranéennes, landaises ou corses accentue le risque d'incendie. • Comme dans les autres pays développés, les pertes humaines sont généralement modérées, mais les dégâts matériels sont lourds : entre 1998 et 2017, les catastrophes naturelles ont coûté 39 milliards d'euros (1,2 milliard pour les cyclones Irma et Maria en 2017 aux Antilles).
		<ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation des ressources peut aussi provoquer des pollutions variées et parfois graves. Dans les régions d'agriculture et d'élevage intensifs, l'utilisation massive d'engrais et de pesticides entraîne la pollution des eaux et des sols contribuant à la dégradation des milieux et de la santé des populations locales. • Les grandes régions urbaines, densément peuplées et fortement industrialisées, subissent tout particulièrement une forte pollution atmosphérique (pics de pollution), qui chaque année entraîne près de 50 000 décès prématurés.



C. Une protection des milieux et une gestion des risques générant des conflits

Carte 1 p.76 : « La gestion des risques »

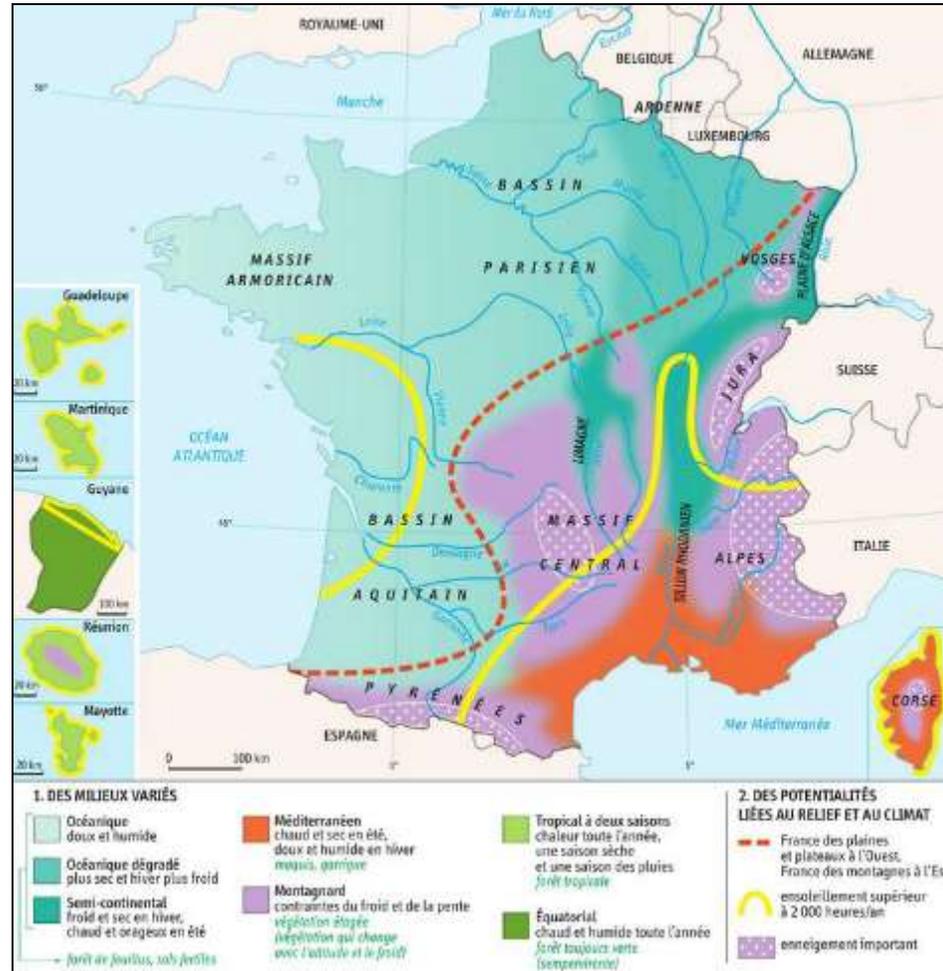
Carte 2 p. 77 : « La protection des milieux »

Carte vidéoprojetée : « Les principaux projets contestés en France »

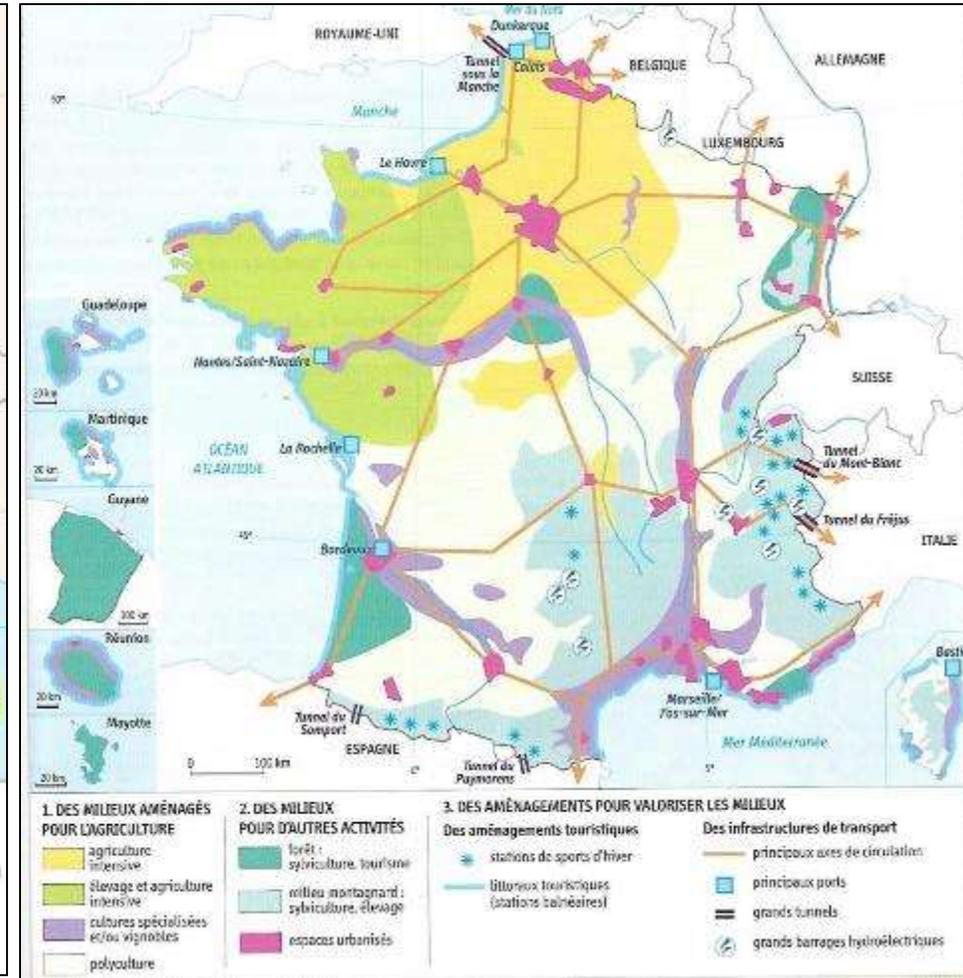
Figurés pour le croquis	Reformulation des informations pour la légende	Texte de la leçon
		<ul style="list-style-type: none"> • La prévision suppose la mise en place d'outils de surveillance (comme les instruments de mesure sur les volcans en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion) et d'alerte (comme les cartes de vigilance produites et diffusées par Météo France pour tous les aléas climatiques). • La protection met en place des aménagements spécifiques afin de protéger les populations et les aménagements face aux aléas, quand c'est possible : construction de digues le long des grands fleuves, aménagement de paravalanches dans les Alpes et dans les Pyrénées. • La prévention sensibilise aussi les populations à travers des consignes de sécurité en cas de survenue du risque et règlemente les aménagements à travers des plans de prévention des risques (document d'urbanisme visant à cartographier les risques, à informer les populations et à organiser les secours) naturels (PPRN), technologiques (PPRT), ou d'inondation (PPRI). Toutes les communes de France, en métropole comme en outre-mer, ont l'obligation d'en avoir un.
		<ul style="list-style-type: none"> • Les périmètres de protection de l'environnement s'imposent en France à partir de la fin des années 1950. <ul style="list-style-type: none"> - Les 247 réserves naturelles (loi de 1957) et les 11 parcs nationaux (loi de 1960) visent à la préservation de milieux fragiles et riches en biodiversité en les protégeant au maximum de toute dégradation. - Les 53 parcs naturels régionaux (loi de 1967) concilient protection de l'environnement et développement économique : ils s'apparentent plutôt à des outils de requalification et de promotion des territoires ruraux en déprise ou soumis à de fortes pressions (immobilières notamment). - Les 9 parcs naturels marins (loi de 2006), comme le bassin d'Arcachon, ou la mer d'Iroise, visent la gestion intégrée d'une zone maritime d'intérêt particulier en protégeant le milieu marin et en régulant les activités humaines (en matière de tourisme, de pêche). • Les milieux les plus vulnérables bénéficient de dispositifs spécifiques, comme les zones de montagne et les zones littorales. La loi Montagne (1985) et la loi Littoral (1986) encadrent l'extension du bâti : par exemple, la loi Littoral interdit toute nouvelle construction dans une bande de 100 mètres à partir du trait de côte. Il s'agit d'empêcher une urbanisation sauvage et de protéger des écosystèmes fragiles en bord de mer (dunes comme celle du Pilat au Sud d'Arcachon). Créé en 1975, le Conservatoire du littoral acquiert des terrains sur le littoral afin de favoriser leur sanctuarisation (protection interdisant toute présence humaine). Son objectif est de rendre à la « nature » un tiers du littoral à l'horizon 2050 (il est aujourd'hui propriétaire de 1 450 km de côtes, en métropole et en outre-mer, soit 13,1% du linéaire côtier national). • D'autres dispositifs relevant de politiques de protection européennes ou mondiales complètent ces mesures comme les zones du Réseau Natura 2000 (ensemble d'aires naturelles protégées à l'échelle de l'Union européenne).
		<ul style="list-style-type: none"> • La protection des milieux génère des conflits d'usage (rivalité d'usage pour une même ressource) à propos la protection de certaines espèces, comme le loup, le lynx et l'ours dans les montagnes. Les écologistes veulent protéger ces espèces menacées alors que les éleveurs dénoncent les attaques sur leurs troupeaux. • Des conflits peuvent aussi survenir à propos de projets d'aménagements que les défenseurs de l'environnement considèrent comme destructeurs et inutiles (barrage de Sivens dans le Tarn, aéroport de Notre-Dame des Landes au Nord de Nantes). Des ZAD (zones à défendre : occupation du site d'un projet d'aménagement ou d'équipement par des opposants) peuvent voir le jour.

A. Des milieux qui présentent une grande diversité et qui sont mis en valeur

Carte 1 p.68 : « Les milieux et leurs potentialités »

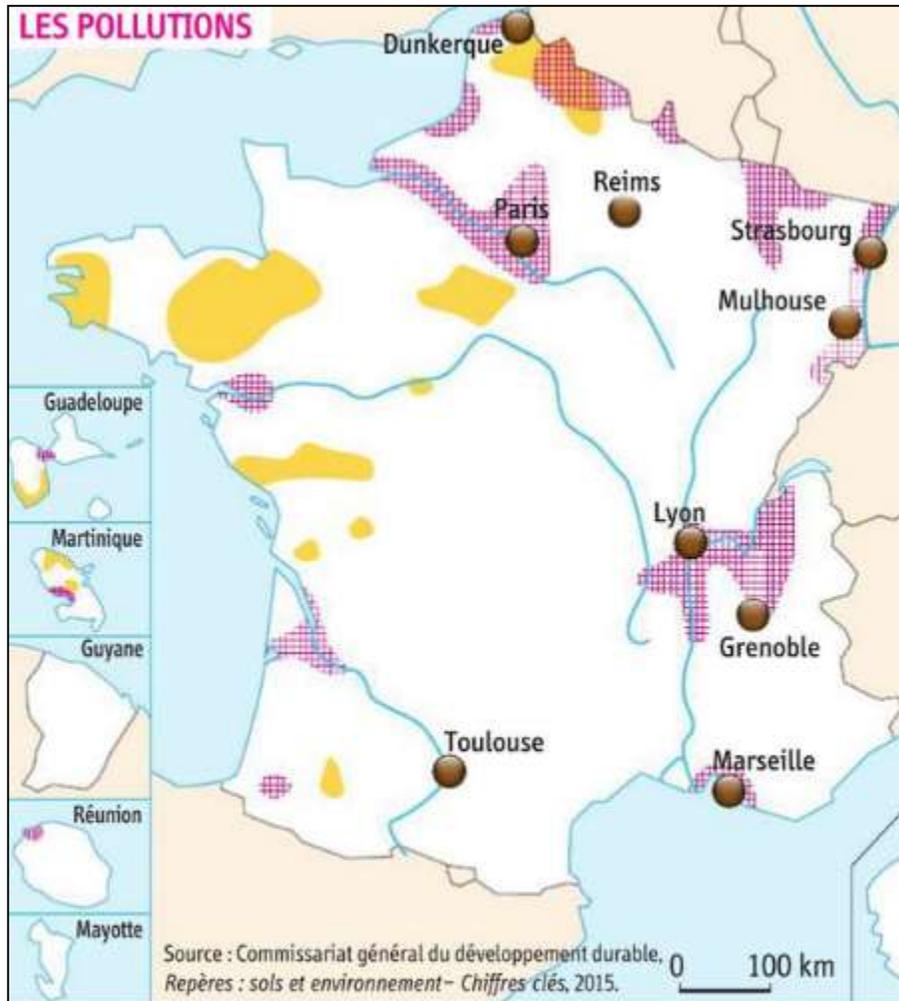


Carte 2 p. 69 : « Des milieux valorisés »



B. Des milieux fragiles exposés à des risques variés

Carte 1 p.73 : « Les pollutions »



● pollution atmosphérique forte

Pollution élevée des sols
■ par l'agriculture intensive
■ par l'industrie

Carte 2 p. 73 : « Les aléas »



Les aléas naturels

▷ érosion des côtes
- tsunامي
▲ éruption volcanique

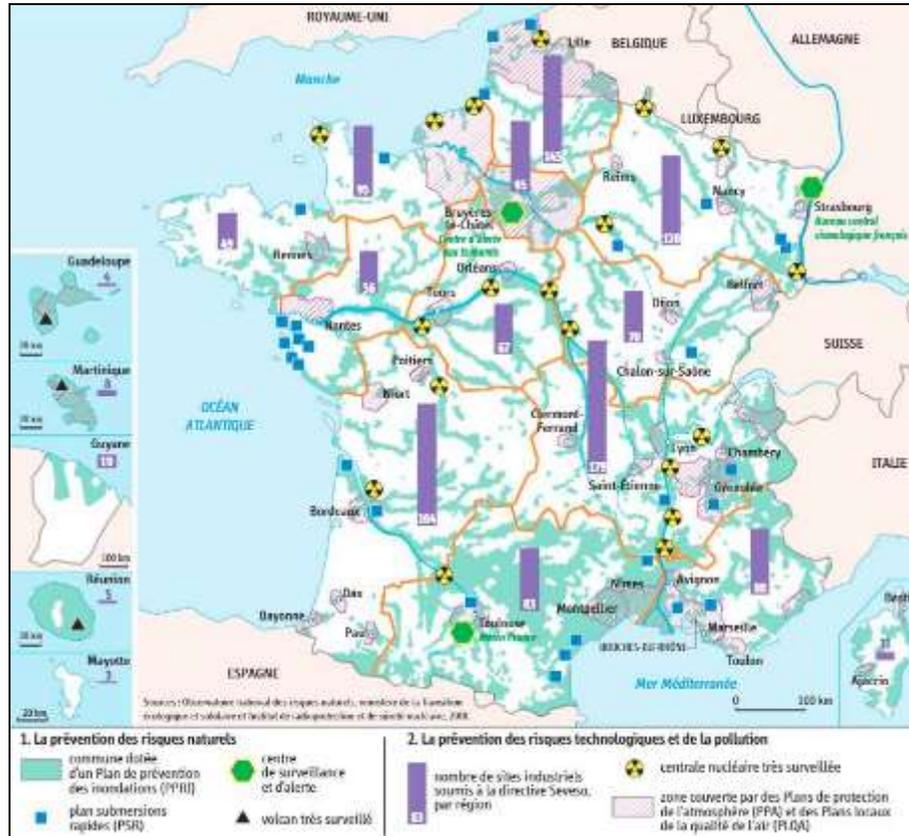
■ moyenne à forte sismicité
■ avalanche, glissement de terrain
~ inondation fluviale
— submersion marine

Les aléas d'origine humaine

■ incendie de forêt
■ effondrement de carrières, de mines
▲ rupture de barrage
● explosion/incendie
▲ aléa nucléaire

C. Une protection des milieux et une gestion des risques générant des conflits

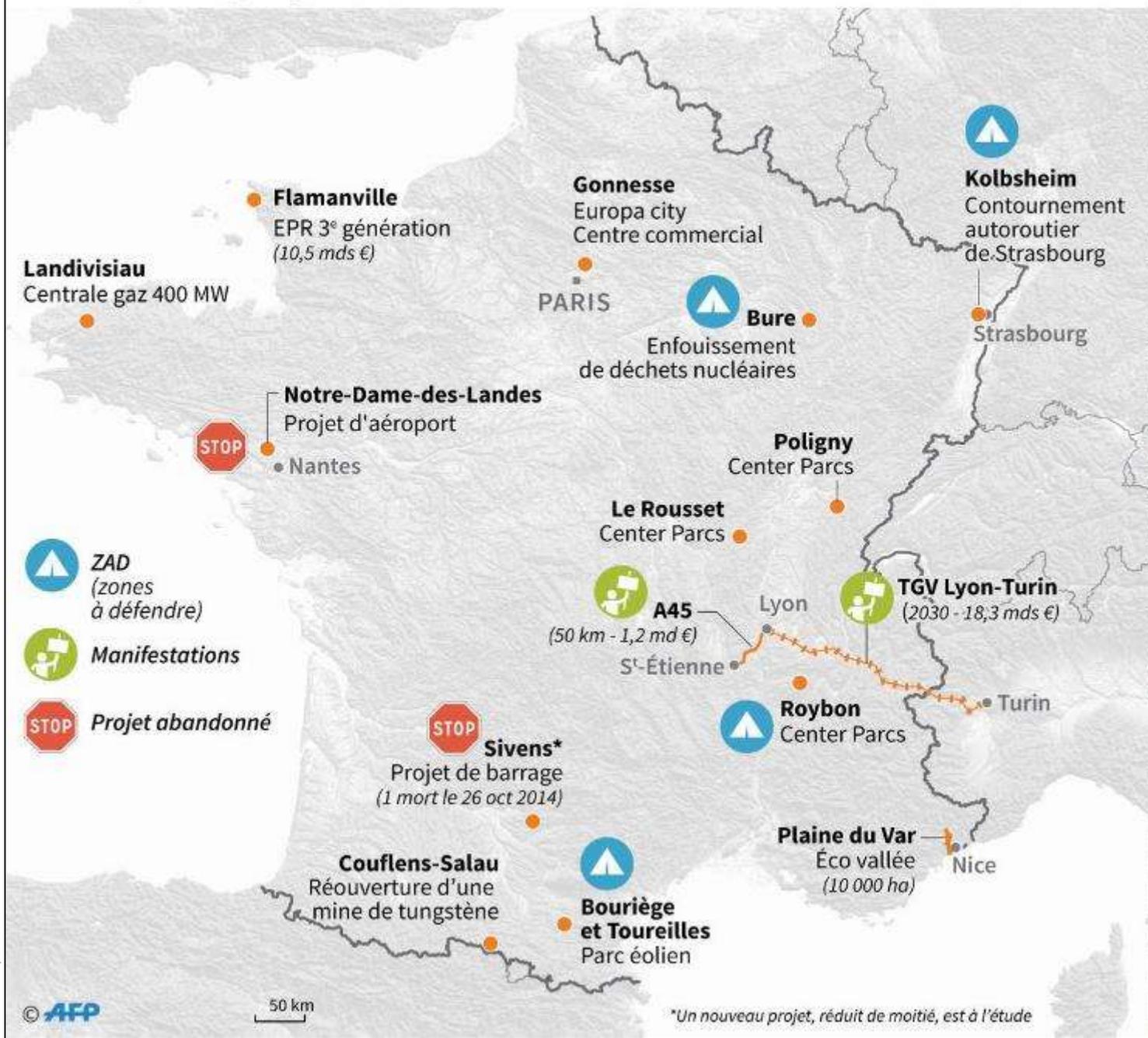
Carte 1 p.76 : « La gestion des risques »



Carte 2 p. 77 : « La protection des milieux »

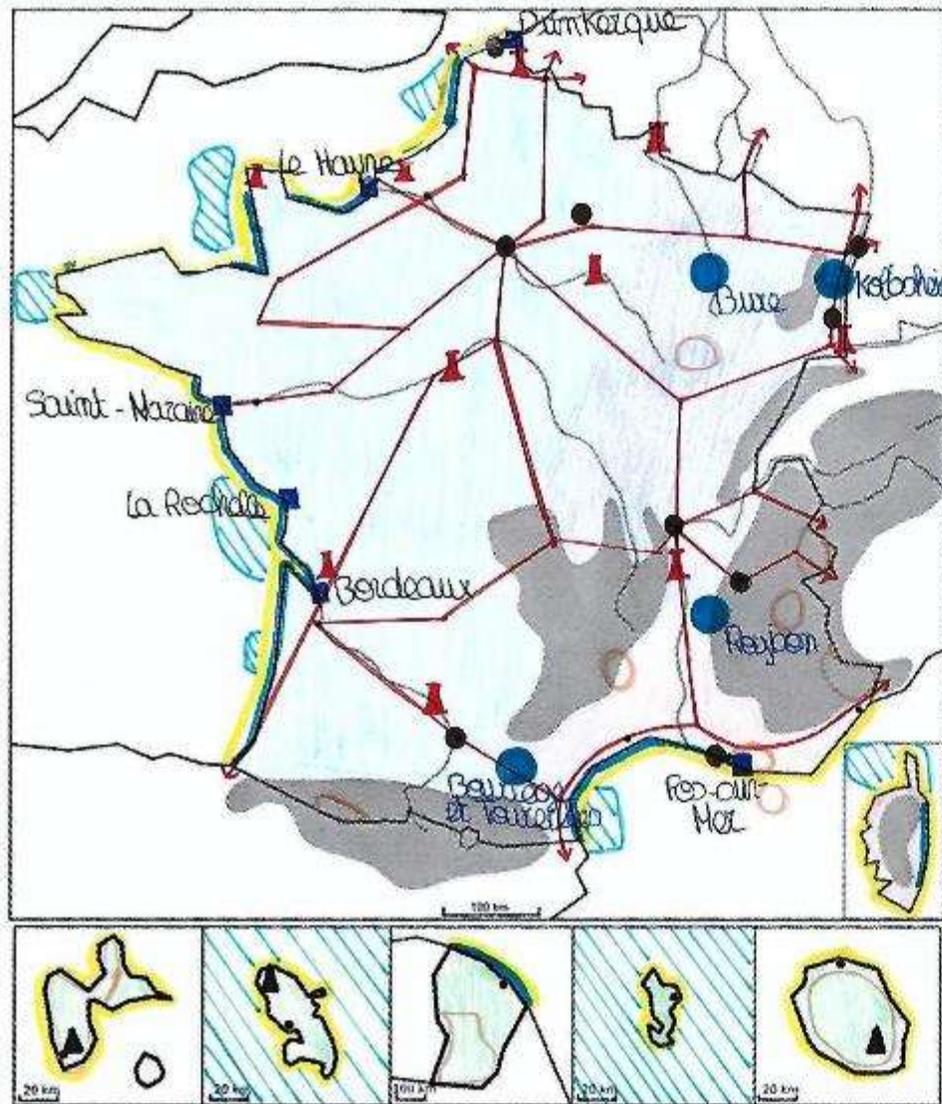


Principaux projets contestés en France



Croquis élèves

Titre : La France : des milieux très divers entre valorisation et protection



Légende

A. Des milieux qui présentent une grande diversité et qui sont mis en valeur

- climat océanique
- climat semi-continental
- climat tropical et équatorial
- climat méditerranéen
- climat montagnard

- principaux ports
- principaux axes de circulation

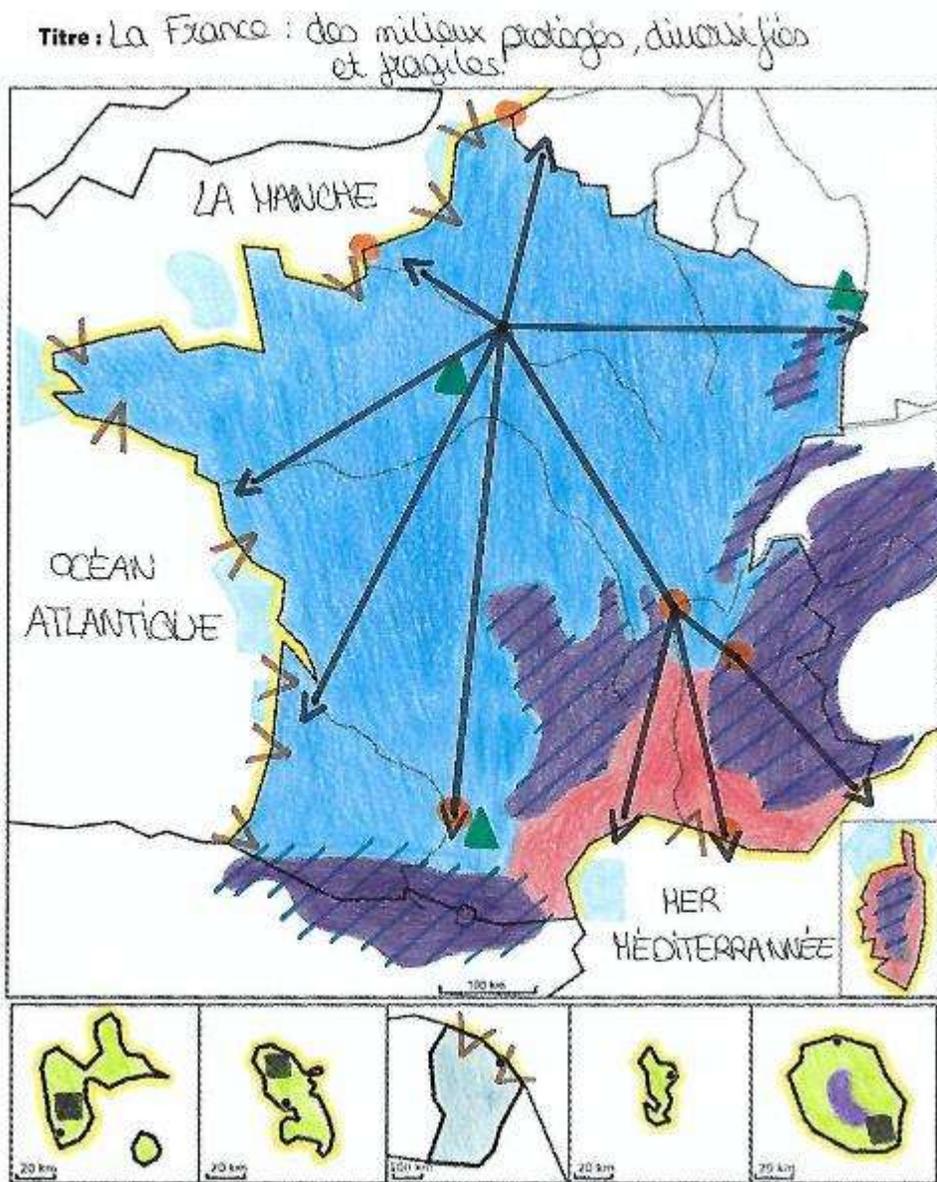
B. Des milieux exposés à des risques variés

- submersion maximale
- aléa nucléaire
- pollution atmosphérique forte
- éruption volcanique

C. Une protection des milieux et une gestion des risques générant des conflits

- parc national
- parc naturel marin
- ZAD (zones à défendre)
- loi Littoral (1986)

Croquis élèves



Légende

I) diversité et aménagement des milieux.

- climat océanique, dégradé, semi-conti-
nental.
- climat montagnard.
- climat méditerranéen.
- climat équatorial.
- climat tropical.
- principaux axes de circulation.

II) des milieux soumis à des risques et des destructions.

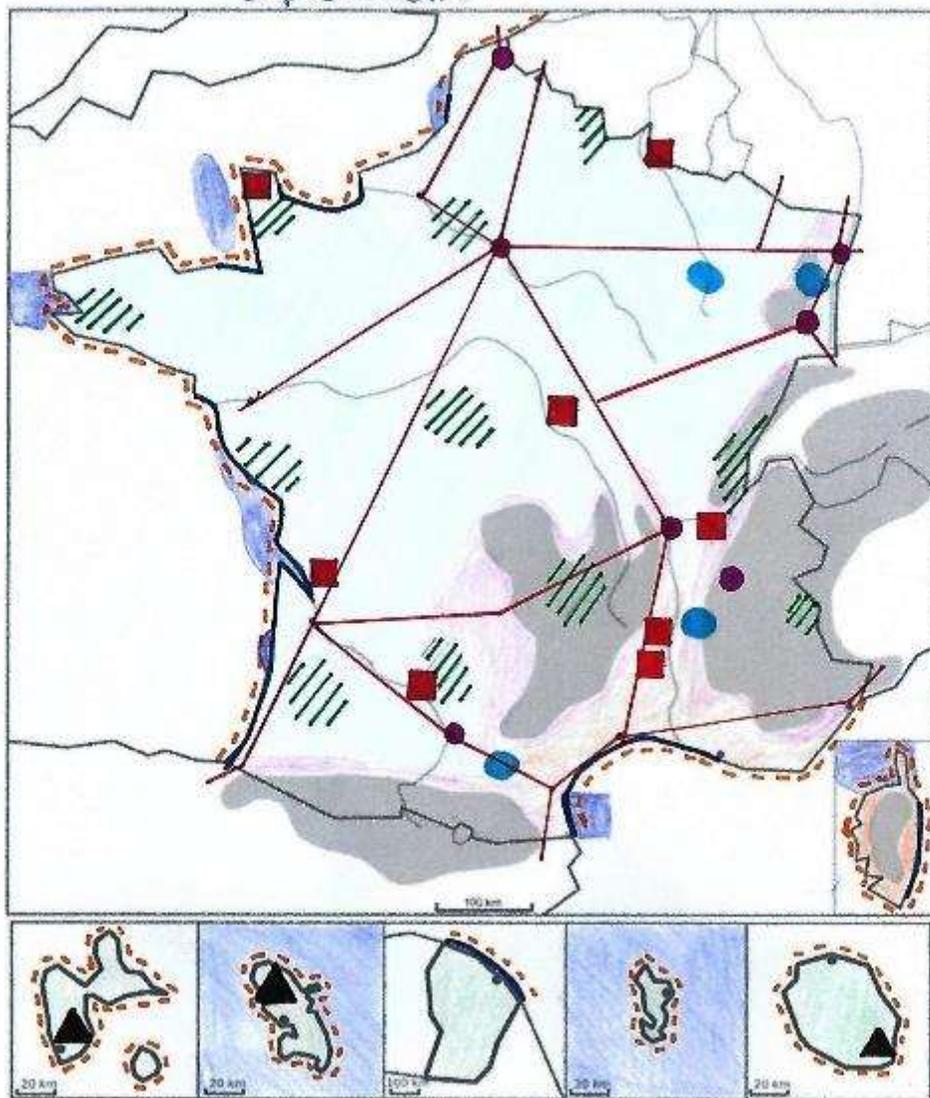
- érosions des côtes.
- explosion / incendies de grand site industriel.
- éruptions volcaniques.

III) protection et organisation des milieux à risques.

- loi littoral.
- loi montagne.
- parcs naturels marins.
- centre d'alerte et de surveillance.

Croquis élèves

Titre : La France : des milieux très divers entre valorisation et protection.



Légende

1- Des milieux qui présentent une grande diversité et qui sont mis en valeur.

— Climat océanique et semi-continental

— Climat méditerranéen

— Climat montagnard

— Climat tropical et équatorial

— Massif montagneux

— Principaux axes routiers

2- Des milieux fragiles exposés à des risques variés

▲ Eruptions volcaniques

■ - Sites nucléaires

— Submersion marine

● Pollution atmosphérique forte

3- Une protection des milieux et une gestion des risques gèreront des conflits

- - - La loi littoral (1986)

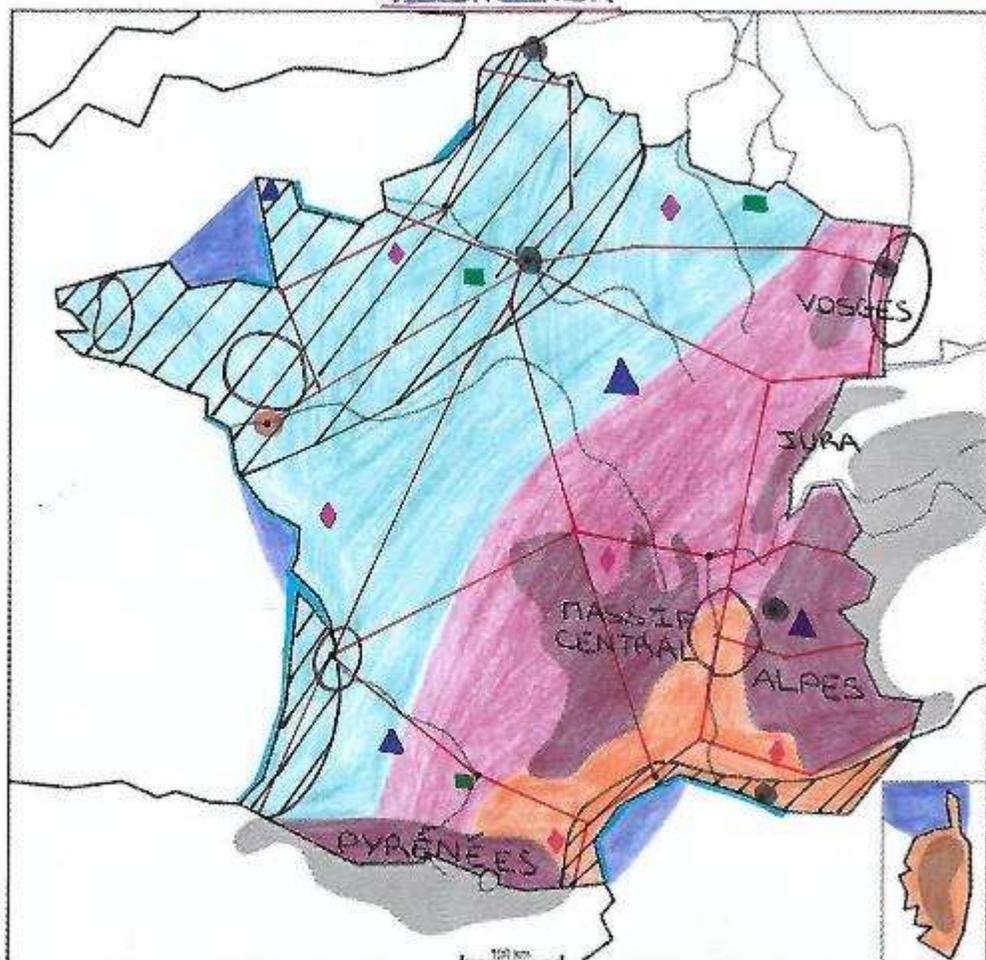
■ Parc naturel marin

● ZAD (zones à défendre)

/// Parc National

Croquis élèves

Titre : La France, des milieux divers entre protection et valorisation



Légende

1. Des milieux diversifiés mis en valeur.

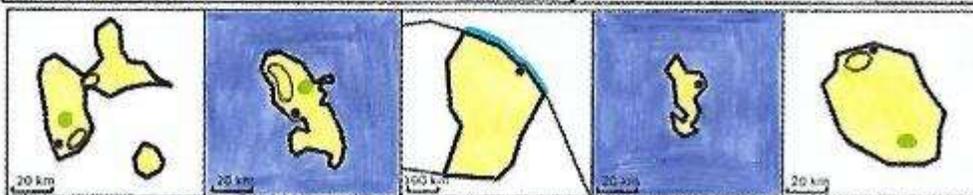
- climat océanique
- climat méditerranéen
- climat montagnard
- climat tropical et équatorial
- JURA chaîne et massif de montagnes
- zone agricole (élevage, céréaliculture, vignes)
- réseaux de transport

2. Des milieux fragiles exposés à de nombreux risques.

- risque de submersion marine
- centrale nucléaire
- pollution des sols
- pollution atmosphérique

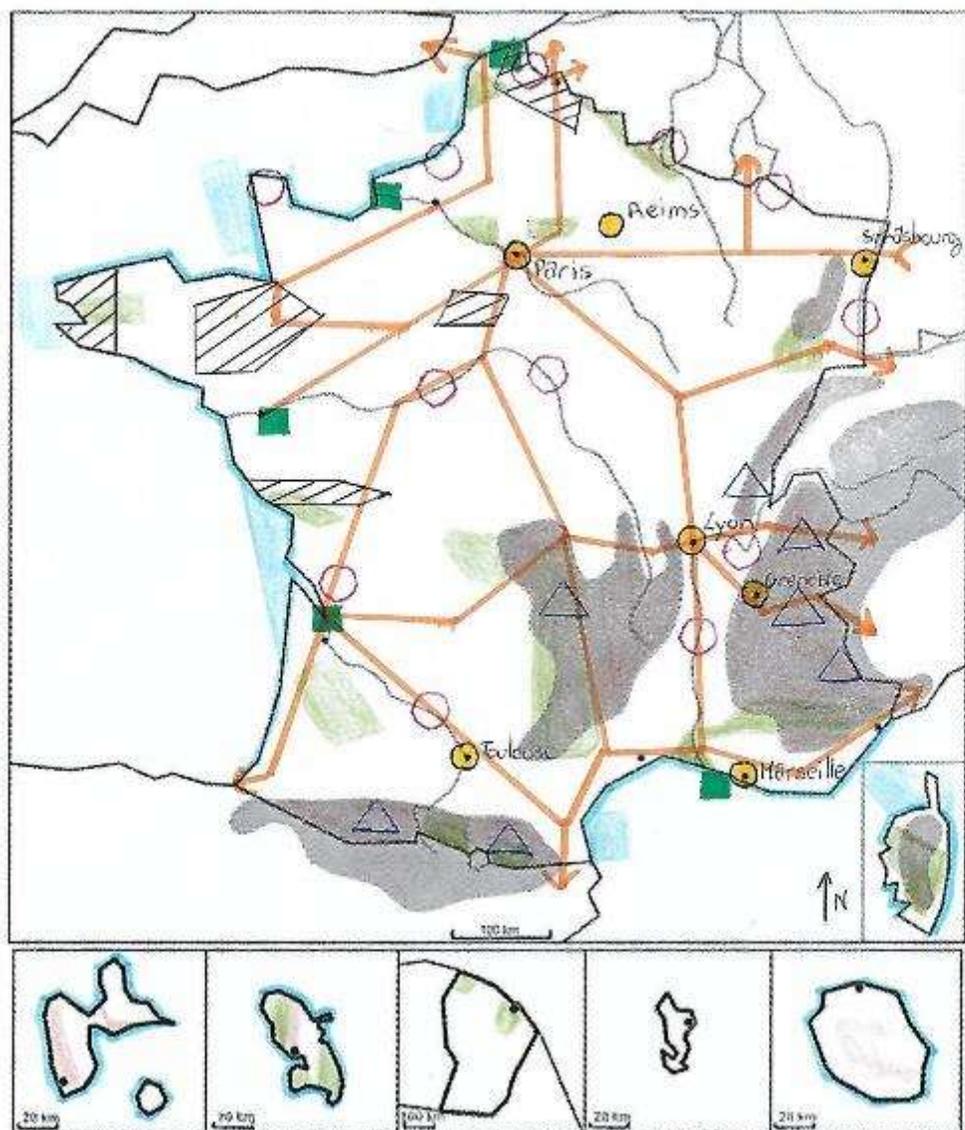
3. Des milieux entre protection et conflits

- centre d'alerte et de surveillance
- réserve naturelle
- Z.A.D (Notre Dame des Landes, Nantes)
- parc marin
- volcan surveillé



Croquis élèves

Titre : Graphique représentant la France et ses aléas



Légende

- ① Des milieux valorisés
 - Stations balnéaires
 - Ports principaux
 - △ Stations de sports d'hiver
 - Principaux axes

- ② Des milieux sous pressions
 - Risques nucléaires
 - ▨ Agriculture intensive
 - Pollution atmosphérique

- ③ Des milieux protégés
 - Parcs naturels régionaux
 - Parcs naturels marins
 - Loi montagne

Ressources bibliographiques : 1/2

Sur la méthodologie du croquis :

- Matthieu ALFRÉ, Christophe CHABERT, *Le monde en cartes. Méthodologie de la cartographie*, Autrement, 2019.
- Anne BATTISTONI-LEMIÈRE, Anne LE FUR, Alain NONJON, *Cartes en mains. Méthodologie de la cartographie*, Ellipses, 2013.
- François DENISART, Claude MANGIN, *Le croquis de géographie au baccalauréat*, Ellipses, 2012.
- Nicolas LAMBERT, Christine ZANIN, *Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications*, Armand Colin, 2017.

Sur l'Arctique :

- Camille ESCUDÉ-JOFFRES, « Les régions de l'Arctique entre États et sociétés », *Géoconfluences*, septembre 2019.
- Michel FOUCHER (dir.), *L'Arctique, la nouvelle frontière*, CNRS, 2014.
- Alain GODARD et Marie-Françoise ANDRÉ, *Les milieux polaires*, Paris, A. Colin, 2013.
- Clara LOÏZZO, Camille TIANO, *L'Arctique. A l'épreuve de la mondialisation et du réchauffement climatique*, Armand Colin, 2019.
- Pauline PIC, « Canada. Iqaluit ($\Delta^b \rightarrow \Delta^c$): au cœur de l'Arctique canadien entre enjeux géopolitiques et changements climatiques », *Géoimage*.
- Pauline PIC, « Norvège. Tromsø, capitale de l'Arctique », *Géoimage*.
- Antoine SÉJOURNÉ, « Russie – Péninsule de Yamal: le dégel du pergélisol dû au réchauffement climatique et ses conséquences sur le climat », *Géoimage*.

Sur le bassin d’Arcachon :

- Véronique ANDRE-LAMAT , Marie MELLAC , « L’île aux Oiseaux, appropriation conflictuelle d'un haut lieu du bassin d'Arcachon », *L'Information géographique*, 2014/2 (Vol. 78), p. 62-84.
- Vincent BAWEDIN, Alain MIOSSEC, « Un littoral pour quelle population ? Une réponse politique entre nature et société », *Espace populations sociétés*, 2013/1-2 | 2013, 211-230.
- Rémy BERCOVITZ, Serge BRIFFAUD, « L’invention du bassin d’Arcachon. Essai sur le désir d’un rivage singulier », *Sud-Ouest européen*, 45 | 2018, 25-37.
- Nicolas LE CORRE et al., « Approche des espaces de la pratique nautique par l’analyse de la fréquentation : l’exemple du bassin de navigation arcachonnais », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 15 Numéro 3 | décembre 2015
- Isabelle SACAREAU, « Entre attractivité touristique et attractivité résidentielle : quelles dynamiques spatiales du tourisme sur le bassin d’Arcachon ? », *Sud-Ouest européen*, 45 | 2018, 39-51.

